



GROUPEMENT D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES  
NOTRE EUROPE

Président : Jacques DELORS

**LES ATTITUDES EUROPEENNES ET RELATIONS  
TRANSATLANTIQUES ENTRE 2000 ET 2003 : UNE VISION ANALYTIQUE**

**Professeur Anand MENON  
et Dr Jonathan LIPKIN**

**Etude préparée dans le cadre de la réunion informelle des ministres des Affaires  
étrangères de l'UE  
Rhodes et Kastellorizo, 2-3 mai 2003**

*Etudes et Recherches N°26  
Mai 2003*

***ETUDE DISPONIBLE EN FRANÇAIS, ANGLAIS ET ITALIEN***

<http://www.notre-europe.asso.fr/fichiers/Etud26-en.pdf>

© *Notre Europe, juin 2003.*

Cette publication a bénéficié d'un soutien financier de la Commission européenne. Cependant, elle n'engage par son contenu que son auteur. La Commission européenne et *Notre Europe* ne sont pas responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans le texte.

La reproduction est autorisée moyennant mention de la source.

## **Professeur Anand MENON**

Directeur de l’Institut de Recherche Européenne de l’Université de Birmingham, le Professeur Anand Menon est arrivé à Birmingham au printemps 2001 après avoir occupé un poste à l’Université d’Oxford. Il a travaillé auparavant pour la West European Union for Security Studies à Paris, ainsi que pour les Universités de New York, Columbia, Massachusetts et Bruxelles (Université Libre). Il a également été consultant pour la Banque mondiale et chercheur à l’OTAN. Il est intervenant régulier pour le Département d’Etat américain sur les questions de Politique européenne.

## **Dr Jonathan LIPKIN**

Le Dr Jonathan Lipkin est spécialiste de l’Union européenne et de l’Europe Occidentale pour Oxford Analytica (cabinet de conseil international basé au Royaume-Uni). Outre ses responsabilités chez Oxford Analytica, pour qui il réalise des études sur tout un éventail de questions de politique, d’économie, de réglementation et de sécurité européenne, il est également spécialiste des institutions de l’UE, des rapports entre l’UE et les Etats-Unis et de la question de la participation des citoyens à la vie politique européenne. Il a rédigé le présent document à titre personnel.

Cette étude a été réalisée à la demande de la Présidence grecque de l’UE, et distribuée lors de la réunion informelle des Ministres des Affaires Etrangères qui s’est tenue ) Rhodes et Kastellorizo les 2 et 3 mai 2003. Ainsi que d’autres travaux préliminaires à cette réunion, elle est disponible sur le site de la présidence grecque : <http://www.eu2003.gr>

Nous avons souhaité contribuer à la diffusion de ce texte qui est une contribution éclairante au débat en cours sur la relation transatlantique. Notre Europe remercie la Présidence grecque d’avoir autorisé la diffusion et de sa traduction en français. Nous sommes également reconnaissants à Chris Patten, Commissaire européen pour les Relations Extérieures, d’avoir accepté de présenter ce travail.



## **Avant-propos**

Les relations entre l’Europe et la superpuissance mondiale sont au cœur de notre politique étrangère. L’Union européenne et les Etats-Unis représentent véritablement le «partenariat indispensable ». Il serait difficile d’exagérer l’importance – non seulement pour l’Europe mais pour le monde – de la mise en place d’une relation adaptée.

Or, depuis la fondation de la Communauté européenne, les relations transatlantiques ont été un facteur de division au sein de l’Europe. L’Europe se construit-elle *avec l’Amérique* ou contre elle ? Le dévouement à la cause européenne doit-il être évalué en opposition avec les Etats-Unis ?

Ces questions – qui selon moi exigent une seule réponse – ont été mises en lumière par les événements récents. La présente étude se veut un compte-rendu objectif des obstacles rencontrés. Elle propose également des recommandations utiles pour l’avenir.

Chris Patten



## Table des matières

<b>SYNTHESE.....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>4</b>
<b>1. L'EUROPE ENTRE ESPOIR ET FRUSTRATION .....</b>	<b>6</b>
<b>2. L'ANALYSE DES DERNIERS EVENEMENTS EN EUROPE.....</b>	<b>14</b>
<b>3. LA NATURE DES DIVISIONS ENTRE L'UNION EUROPEENNE ET LES ETATS-UNIS .....</b>	<b>28</b>
<b>RECOMMENDATIONS.....</b>	<b>36</b>
<b>POSFAST .....</b>	<b>41</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>42</b>



## Synthèse

- L'Europe, entre espoir et frustration La première partie de l'étude est un examen général des relations transatlantiques durant les deux premières années au pouvoir de l'administration de George W. Bush. Elle rappelle comment les craintes au sujet de l'orientation de la politique étrangère susceptible d'être adoptée par le président Bush ont été confirmées par son positionnement sur le protocole de Kyoto et sa décision de poursuivre le projet de bouclier antimissile. Les espoirs que le 11 septembre permette d'obtenir des Etats-Unis une orientation plus multilatérale ont rapidement été dissipés par la politique de plus en plus belliciste du pays envers l'Irak, confirmée dans le discours sur l'Etat de l'Union de janvier 2002. Les signes d'unité européenne relative ont rapidement disparu au fur et à mesure du rapprochement de la confrontation avec l'Irak.?
- L'analyse des derniers événements en Europe. La deuxième partie montre que la réaction des Etats européens – à la fois des membres actuels et des candidats – à l'imminence de la guerre en Irak a révélé la réapparition de la division classique entre les Etats pro-atlantistes et les Etats défenseurs de l'Europe concernant l'architecture de la sécurité transatlantique. Néanmoins, elle souligne également que sur de nombreuses questions de politique étrangère (non militaires), l'UE est capable d'afficher des positions relativement unies et efficaces.
- La nature des divisions UE-USA. La troisième partie introduit la notion selon laquelle l'avenir des relations entre l'Union européenne et les Etats-Unis est déterminé par des divisions profondes des valeurs politiques entre les deux puissances, qui contribuent à établir leur domination internationale relative. Au niveau de l'opinion publique, les affirmations de points de vue fondamentalement opposés sur les relations internationales sont apparues, les Européens se montrant hostiles face à l'administration Bush plutôt qu'à l'égard de l'Amérique et des Américains en général. Alors qu'au niveau des gouvernements il existe des divergences transatlantiques majeures concernant la façon d'atteindre les objectifs internationaux, la nature de ces objectifs n'est pas radicalement différente. Nous soutenons en outre que mesurer le pouvoir en termes de domination militaire n'est pas une façon adaptée d'évaluer le potentiel européen sur la scène internationale, comme l'ont souligné de nombreuses personnalités européennes récemment.
- Recommandations. Nos recommandations finales se concentrent moins sur les moyens immédiats de réduction des tensions transatlantiques – par exemple, la nécessité de modérer les déclarations des deux côtés – que sur les questions d'évolution des institutions à plus long terme et sur la nécessité de réflexion et de positionnements stratégiques plus clairs :
  1. L'UE se doit autant que possible d'appliquer dans le cadre de la PESC ce qu'elle préconise à l'extérieur concernant les prises de décisions multilatérales et collectives. Cela pourrait être facilité par la définition plus précise des objectifs de politique étrangère de l'UE.
  2. L'UE doit veiller à l'établissement d'un cadre institutionnel en matière de politique étrangère qui lui donne la souplesse suffisante pour prévenir les cas de décisions unilatérales ou prises par des groupes minoritaires, jugés comme étant des échecs pour la PESC.
  3. Afin d'assister l'UE dans la définition de ses objectifs et missions de politique étrangère, un groupe de travail de haut niveau doit être mis en place, pour étudier les points de vue de l'Union et envisager la possibilité d'un Plan de Sécurité de l'UE.

## Introduction

Les relations transatlantiques ont été agitées au cours des derniers mois et ont fait ressortir les trois points suivants parmi les nombreuses questions auxquelles sont confrontés les Etats européens :

- Où en est le clivage entre Européens en termes d'approche des relations internationales en général et des Etats-Unis en particulier ?
- Quelle est l'ampleur des divisions transatlantiques et dans quelle mesure traduisent-elles des processus de dérive à plus long terme des deux côtés de l'Atlantique ?
- Que peuvent et que doivent faire les Européens pour régler les divisions actuelles, à la fois au sein de l'Europe et entre l'Europe et les Etats-Unis ?

Il nous a été demandé de réaliser une étude sur les attitudes européennes par rapport aux relations transatlantiques, sur la façon dont elles ont évolué au cours des derniers mois et sur les diverses visions de l'avenir des relations entre les Etats-Unis et l'Europe que ces attitudes ont suscité. L'étude ci-après ne cherche en aucun cas à être exhaustive ; elle ne couvre pas non plus dans les mêmes proportions les positions de tous les Etats membres. Il s'agit plutôt d'une présentation globale des attitudes européennes, qui se focalise essentiellement sur les plus grands Etats membres de l'Union, qui se sont distingués particulièrement dans le cadre des récentes controverses ayant entouré les relations entre l'Europe et les Etats-Unis.

En analysant les deux premières années de l'administration Bush et le contexte spécifique à la guerre en Irak, cette étude montre que malgré les nombreux points communs entre les Etats européens sur de multiples aspects de politique étrangère, environnementale et commerciale, les divisions connues entre les Etats européens au sujet d'un schéma approprié de relations avec les Etats-Unis ont eu tendance à ressortir. En effet, l'Europe est confrontée à la nécessité de s'adapter à la menace représentée par la puissance militaire des Etats-Unis – et à son recours. En conséquence, alors que le Royaume-Uni et la France (qui depuis longtemps incarnent la divergence entre les Etats pro-atlantistes et les Etats défenseurs de l'Europe sur

l'architecture de la sécurité européenne) ont su collaborer efficacement depuis le sommet de Saint-Malo en 1998 pour promouvoir la Politique européenne de sécurité et de défense, la crise en Irak a marqué le retour à un type de crise dont beaucoup espéraient qu'il ne réapparaîtrait jamais avec la PESD. Certes, ces divisions renouvelées sont sans doute, dans une certaine mesure, conjoncturelles, mais elles n'en sont pas moins réelles et elles risquent d'avoir un impact négatif sur la capacité de l'Union à agir conjointement sur la scène internationale.

En ce qui concerne la question plus vaste des relations entre les Etats-Unis et l'Europe, nous cherchons à montrer qu'au niveau de l'opinion publique comme des gouvernements, l'hypothèse qui domine actuellement concernant les différences fondamentales entre la vision du monde des Etats pro-atlantistes et des Etats défenseurs de l'Europe est au mieux une interprétation incomplète de la façon dont les Européens voient le monde. Nous rejetons la notion d'un conflit ou d'une divergence fondamentale de valeurs entre les deux côtés de l'Atlantique. Un tel point de vue simplifie à l'excès ce qu'est l'Europe et les éléments qui la divisent, et constitue une interprétation erronée de la nature des désaccords transatlantiques. Selon nous, l'Europe et les Etats-Unis sont davantage séparés par des points de vue divergents sur les moyens les plus appropriés de réaliser leurs objectifs internationaux, objectifs qui sont loin d'être incompatibles, plutôt qu'opposés par des valeurs différentes.

Cependant, parallèlement à la question des divisions au sein de l'Europe et des tensions actuelles entre l'Europe et les Etats-Unis, une dimension supplémentaire doit être mentionnée : le fait que les Etats-Unis eux mêmes n'aient pas encore déterminé leur rôle international au début du XXI<sup>ème</sup> siècle. Alors que la présente étude n'a pas l'ambition d'examiner cette question dans le détail, ce problème contribue à la complexité des hypothèses sur l'avenir des relations transatlantiques des deux côtés de l'Atlantique.

## 1. L'Europe entre espoir et frustration

Il est sans doute possible d'affirmer que les Etats-Unis avaient montré une tendance à un unilatéralisme croissant au cours de la dernière décennie. Cependant, l'arrivée au pouvoir de George W. Bush a accru l'inquiétude en Europe occidentale. La plupart des capitales de l'UE ont réagi avec prudence, parfois avec inquiétude, à un certain nombre de signes, notamment l'intention affichée par les Etats-Unis de poursuivre le programme de défense antimissile visant à se protéger contre les « Etats au comportement préoccupant »<sup>1</sup> – avec les conséquences que cela a supposé pour le Traité antimissile balistique (ABM)<sup>2</sup> – et le protocole de Kyoto<sup>3</sup>. Les attaques des Etats-Unis et du Royaume-Uni sur l'Irak en février 2001 ont également été très critiquées, critiques qui se sont accompagnées de doutes relatifs à l'engagement du Royaume-Uni par rapport à la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD) et par rapport à l'Union européenne elle même, des doutes exprimés à nouveau dans le contexte de la crise en Irak<sup>4</sup>.

Les tensions immédiates avec les Etats-Unis ont été dans une certaine mesure apaisées à l'été 2001 :

- Une vaste campagne diplomatique menée par l'administration Bush est parvenue à faire taire les critiques les plus ouvertes au sujet de la défense antimissile, notamment en minimisant l'élément « national » de ce qui était au départ qualifié de programme

<sup>1</sup> Les « Etats au comportement préoccupant », dont trois sont devenus célèbres par la suite en devenant membres de « l'axe du mal », étaient précédemment connus sous le nom « d'Etats voyous ». Ce changement de terminologie s'est produit avant l'arrivée au pouvoir de l'administration Bush (en juin 2000).

<sup>2</sup> Contrairement aux plans initiaux de l'administration Clinton concernant ce qui a dans un premier temps été qualifié de Programme de Défense Antimissiles, qui présageait une renégociation du Traité ABM de 1972, l'administration Bush l'a perçu comme trop restrictif et a donc souhaité l'abandonner.

<sup>3</sup> Bien qu'il ait été reconnu que le protocole de Kyoto avait peu de chances d'être ratifié par le Sénat même sous la présidence de Clinton, le discours de Bush a d'emblée été plus catégorique. A la mi-mars, le président écrivait une lettre aux sénateurs soulignant « le consensus apparent selon lequel le protocole de Kyoto constituait un moyen injuste et inefficace de résoudre les préoccupations liées au changement climatique mondial » et déclarant que toute mesure serait subordonnée aux préoccupations relatives à la croissance économique aux Etats-Unis à une période qualifiée par le Président comme étant caractérisée par une « grave pénurie énergétique » aux Etats-Unis – c'est-à-dire qu'une approche unilatérale serait adoptée. « Letter from the President to Senators Hagel, Helms, Craig, and Roberts », 13 mars 2001.

<sup>4</sup> Ces doutes ont sans doute été quelque peu naïfs étant donné que le Royaume-Uni a rapidement souligné les relations étroites entretenues avec Washington tout au long de la mise en place de la PESD : le lancement avec les Etats-Unis d'une courte campagne de bombardements contre l'Irak, par exemple, deux semaines seulement après le sommet de Saint-Malo en 1998 et l'insistance sur des déclarations garantissant la prééminence de l'Alliance Atlantique tout au long du développement de la PESD.

national de défense antimissile, à savoir « NMD » (les Etats européens n'affichaient toutefois pas le même niveau d'hostilité)<sup>5</sup>.

- Alors que l'opposition des Etats-Unis a persisté (malgré un certain adoucissement apparu en juin au sujet du réchauffement planétaire), le protocole de Kyoto a été sauvé à la conférence de Bonn en juillet 2001, où presque 180 pays sont parvenus à un vaste accord politique sur ses modalités d'application.

Hormis les inquiétudes initiales au sujet de l'administration Bush, les rapports bilatéraux entre les Etats-Unis et les différentes capitales européennes sont restés relativement cordiaux. Le chancelier allemand Gerhard Schroeder, par exemple, s'est rendu à Washington en mars 2001, visite à l'issue de laquelle le Président George Bush et lui ont effectué une déclaration conjointe intitulée « Vision transatlantique pour le XXI<sup>ème</sup> siècle » (29 mars 2001).

Toutefois, même parmi les alliés européens ayant affiché le soutien le plus déterminé, l'inquiétude initiale vis-à-vis de l'attitude générale à l'égard des relations internationales adoptée par Washington s'est intensifiée et l'opinion des sphères dirigeantes a trouvé un echo dans l'opinion publique : une enquête du Centre de Recherche Pew réalisée au mois d'août 2001 a illustré l'hostilité considérable envers la politique internationale du président Bush dans certaines parties de l'Europe occidentale : 59 % des personnes interrogées en France la condamnaient, contre 65 % en Allemagne, 49 % au Royaume-Uni et 46 % en Italie. Toutefois, en parallèle, une grande majorité des personnes interrogées était en désaccord avec l'idée que les visions de l'Europe et des Etats-Unis s'éloignaient l'une de l'autre<sup>6</sup>.

## **De « Nous sommes tous Américains »...**

Le changement provisoire d'attitude à l'égard des Etats-Unis, à la suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001, est devenu une sorte de cliché. Le titre du *Monde* « Nous sommes tous Américains » signalait la forte hausse du nombre de personnes favorables aux

---

<sup>5</sup> Pour des raisons présentées dans la deuxième partie, l'Espagne, l'Italie, la Pologne et la Hongrie étaient passées à l'été 2001 à une position de soutien ouvert, le Royaume-Uni et le Danemark apportant de leur côté un soutien plus discret.

<sup>6</sup> Centre de Recherche Pew, « Bush unpopular in Europe, seen as unilateralist », 15 août 2001.

Etats-Unis dans l'opinion publique française<sup>7</sup>, progression qui a été, du moins au départ, largement partagée sur l'ensemble du continent européen. En outre, les sondages d'opinion ont révélé un soutien marqué à la participation de l'Europe à une intervention militaire contre le terrorisme<sup>8</sup>. Compte tenu des doutes concernant la guerre en Irak qui dominent actuellement dans l'opinion publique d'une grande partie de l'Europe, on constate toutefois que ces mêmes sondages révélaient une inquiétude évidente au sujet des perspectives d'attaque des pays susceptibles d'abriter les organisations terroristes, mais également que l'opinion française se révélait largement plus favorable à cette idée que les Britanniques<sup>9</sup>.

Au niveau du gouvernement, alors que les rumeurs s'intensifiaient sur le mode d'intervention militaire qui serait choisi par les Etats-Unis, l'opinion était mitigée, dans l'espoir de parvenir à convaincre l'administration Bush de prendre la décision souhaitée par tous les Etats de l'UE : à savoir une intervention par le biais des institutions multilatérales conformément aux limites posées par la législation internationale. Par conséquent, lorsque le Premier ministre britannique s'est proposé de se battre main dans la main avec Bush<sup>10</sup>, outre une simple déclaration de solidarité, cette phrase a été perçue par certains comme traduisant un souhait de faire appel aux liens de longue date entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni, à la fois comme outil d'influence et facteur d'apaisement.

Certes, la contribution militaire des Européens à la campagne contre le régime taliban et Al Qaida en Afghanistan illustrait leur soutien<sup>11</sup>. Compte tenu des déclarations récentes des deux côtés de l'Atlantique (et de la Manche) au sujet des relations franco-américaines, il est sans

<sup>7</sup> Selon un sondage réalisé pour *Le Nouvel Observateur* les 2-3 novembre 2001, 65 % des personnes interrogées en France affichaient une opinion favorable vis-à-vis des Etats-Unis, soit une hausse par rapport au taux de 35-40 % qui ressortait en 1996-2000.

<sup>8</sup> Selon un sondage de GALLUP les 14-15 septembre 2001, 73 % des personnes interrogées en France étaient favorables à une intervention militaire aux côtés des Etats-Unis contre le terrorisme. A l'exception du Royaume-Uni (79 %), il s'agissait du soutien le plus marqué parmi les principaux Etats de l'UE; en Espagne (58 %) et en Allemagne (53 %), le soutien était nettement plus faible.

<sup>9</sup> Selon le sondage GALLUP des 14-15 septembre, 29 % seulement des personnes interrogées en France étaient favorables à une attaque «du ou des pays où les terroristes sont basés». En outre, les opinions favorables ne s'élevaient qu'à 21 % en Italie, 17 % en Allemagne, 12 % en Espagne et, contre toute attente, 18 % au Royaume-Uni.

<sup>10</sup> Déclaration du premier ministre Tony Blair au sujet des attaques du 11 septembre, le 11 septembre 2001.

<sup>11</sup> Le soutien des Européens à toute attaque n'était pas sans équivoque dès le lendemain des attentats du 11 septembre. Le gouvernement néerlandais a insisté à maintes reprises – même lors de la réunion du Conseil de l'OTAN du 2 octobre 2002 – sur la nécessité, pour les Etats-Unis de fournir des preuves suffisantes contre Ben Laden et son réseau. Cf. Monica Den Boer et Joerg Monar, « 11 September and the Challenge of Global Terrorism to the EU as a Security Actor », *Journal of Common Market Studies* 40 (2002), p. 13.

doute utile de mettre l'accent sur l'ampleur de la contribution française : la flotte française, dirigée par le porte-avions Charles de Gaulle, a été mobilisée dans le cadre de l'Opération Liberté Immuable (Enduring Freedom) en mer d'Arabie du Nord ; la flotte aérienne a été déployée au Tadjikistan et au Kirghizstan, les avions Mirage et les avions-ravitailleurs venant soutenir l'Opération Anaconda ; une compagnie d'infanterie a été déployée à Mazar-e-Sharif dans un souci de sécurité ; des forces spéciales ont également été mobilisées pour diverses opérations. En outre, Paris a fourni un support logistique et des services de renseignement<sup>12</sup>. La présence française, à la fois du point de vue militaire et diplomatique, symbolisée notamment par la visite de Jacques Chirac à Bush à Washington afin d'exprimer sa solidarité à la suite des événements du 11 septembre, a véritablement illustré la tradition de la Cinquième République. La France revendique depuis longtemps sa place d'allié le plus proche des Etats-Unis en période de conflit – d'où son soutien ouvert et rapide à Washington lors de la crise des missiles à Cuba tout comme lors de la crise des euromissiles.

Cependant, bien que l'invocation de l'Article 5 de l'OTAN ait initialement été perçue comme une étape dans la direction du multilatéralisme, rappelons que les diverses contributions (à l'exception des Etats-Unis) à la campagne en Afghanistan ont essentiellement été proposées sur une base bilatérale, que Washington pouvait accepter ou rejeter. Probablement grâce à l'enseignement tiré des événements au Kosovo, l'administration Bush a été soucieuse d'éviter le type de « prise de décision en comité » qui selon elle avait affecté l'efficacité de la campagne dans les Balkans<sup>13</sup>. Aussi contestable que cette approche ait pu être d'un point de vue opérationnel, elle s'apparentait pour beaucoup en Europe davantage à une coalition ad hoc de volontaires plutôt qu'à une réelle tentative de mobilisation par le biais des institutions multilatérales – impression renforcée par Donald Rumsfeld, selon qui « Les missions déterminent les coalitions, non l'inverse »<sup>14</sup>.

L'approche sélective adoptée par l'administration Bush n'a guère contribué à l'unité de l'UE dans sa réponse aux attentats du 11 septembre. En effet, l'un des éléments frappants de la

<sup>12</sup> Pour davantage d'informations sur la contribution française à la guerre contre le terrorisme, cf. Jeremy Shapiro, « The Role of France in the War on Terrorism », Brookings Institution, Mai 2002.

<sup>13</sup> Il est toutefois intéressant de constater que le Commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR) au moment de ce conflit, le Général Wesley Clark, a ouvertement plaidé pour l'adoption par les Etats-Unis d'une approche multilatérale des questions de sécurité internationale. Cf. Clark, « An army of one », *Washington Monthly*, septembre 2002.

<sup>14</sup> Remarques émises lors d'une conférence de presse de Donald Rumsfeld, le 23 septembre 2001, en réponse à une question relative aux tensions supposées entre Donald Rumsfeld et le Secrétaire d'Etat Colin Powell sur la mise en place d'une coalition.

politique des Etats-Unis vis-à-vis de l'Europe a été la tendance de l'administration américaine à cultiver les divisions entre Européens sur des questions allant du TPI (le gouvernement américain faisant fortement pression sur les Etats européens afin qu'ils signent des conventions bilatérales dégageant les troupes américaines de l'autorité judiciaire du tribunal) à l'Irak<sup>15</sup>. Malgré cela, des signes d'entente grandissante apparaissaient entre les trois principaux Etats d'Europe Occidentale – la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni. Une réunion entre ces trois pays lors du Conseil Européen de Gand en octobre 2001 (et le mini-sommet qui a suivi à Londres) a en effet donné lieu à des controverses au sein de l'Union (les plus petits Etats membres s'offusquant de ce qui était assimilable à la domination des grands Etats), tout en suggérant que le développement de la PESD dans le nouveau contexte de sécurité, afin de présenter un point de vue plus uni à Washington et sur la scène internationale, est à souhaiter parallèlement à la progression de la « guerre contre le terrorisme »<sup>16</sup>. Cela s'est révélé particulièrement opportun à la fin de l'automne / au début de l'hiver 2001, tandis que les faucons de l'administration Bush commençaient à évoquer à nouveau la possibilité de capturer Saddam Hussein dans une nouvelle phase de « guerre contre le terrorisme », et que la controverse internationale commençait à s'intensifier au sujet du statut et du traitement des prisonniers du Camp X-Ray de la base militaire américaine de Guantanamo Bay à Cuba et de l'éventuelle application de la peine de mort à ces détenus.

### **...à une politique étrangère américaine « simpliste »**

A la fin janvier 2002, lors du discours du président George Bush sur l'Etat de l'Union, contenant la célèbre allusion à l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord en tant «qu'axe du mal», les craintes de l'Europe au sujet de la possibilité d'un conflit armé en Irak avaient sensiblement augmenté. Alors que personne n'a été surpris que l'Irak soit à nouveau pointé du doigt comme

---

<sup>15</sup> Certains observateurs américains de droite ont explicitement proposé une approche sélective destinée à optimiser l'influence des Etats-Unis tout en limitant ses contraintes. Voir, par exemple, Charles Krauthammer, « American unilateralism », discours donné lors du troisième dîner annuel «Hillsdale College Churchill », Washington DC, le 4 décembre 2002.

<sup>16</sup> Voir, par exemple, Philip Stephens, « Europe discovers a single voice... » dans le *Financial Times*, 5 octobre 2001.

un Etat au comportement préoccupant<sup>17</sup>, les termes employés étaient particulièrement offensifs et de nombreux gouvernements européens ont été indignés par l'extension de la définition de la menace terroriste afin d'y inclure les inquiétudes de longue date des Etats-Unis sur la prolifération des Armes de Destruction Massive (ADM)<sup>18</sup>. Le président Bush a encore exacerbé les craintes des Européens concernant un possible unilatéralisme des Etats-Unis par sa déclaration selon laquelle « certains gouvernements seront timides face à la terreur. Et ne vous y trompez pas. S'ils n'agissent pas, l'Amérique agira »<sup>19</sup>. Début février, alors que les ministres des Affaires étrangères de l'UE tentaient d'ébaucher leurs plans concernant le Processus de Paix au Moyen-Orient (domaine relativement consensuel au sein de l'UE), le ministre français des Affaires étrangères Hubert Védrine a été soutenu dans sa condamnation de la politique étrangère américaine, qu'il avait qualifiée de « simpliste »<sup>20</sup>.

En raison de la dégradation des relations entre Washington et un certain nombre de capitales, notamment Paris, Londres s'est de nouveau trouvé dans une situation difficile, déchirée entre sa politique favorable à l'Europe (engagée pour la PESD), et compromettant la crédibilité et les relations européennes par son soutien à l'administration Bush. Cependant, l'orientation prise par le Royaume-Uni était claire. Alors que Londres avait précédemment laissé entendre que des mesures contre l'Irak ne devaient pas être envisagées tant que les preuves du lien entre le régime irakien et les attentats du 11 septembre n'avaient pas été produites, la priorité a commencé à être donnée à la démonstration que le régime de Saddam constituait effectivement une menace pour la sécurité internationale.

Compte tenu du discours sur «l'axe du mal», et de la méfiance européenne sous-jacente à l'égard des intentions de Bush, la réaction des Etats membres européens et de l'UE à l'annonce de l'imposition de barrières douanières américaines début mars 2002 sur une grande majorité des produits sidérurgiques a révélé à la fois les tensions commerciales transatlantiques (qui sont relativement fréquentes et ont jusqu'à présent été contenues avec un relatif succès), et la

<sup>17</sup> La question de l'approche des Etats-Unis vis-à-vis des « Etats au comportement préoccupant » tels que l'Irak était à l'étude depuis un certain temps. En effet, dès 1998, un certain nombre de personnalités, notamment Dick Cheney, Richard Perle, Donald Rumsfeld, Robert Zoellick et Robert Kagan, avaient écrit au président Bill Clinton pour le presser « d'agir de manière décisive » contre l'Irak afin de « mettre fin au risque lié aux armes de destruction massive contre les Etats-Unis ou ses alliés », lettre au Président Clinton, 26 janvier 1998.

<sup>18</sup> En termes de sources de financement du terrorisme, les ministères européens des Affaires étrangères auraient probablement unanimement classé le Yémen, le Pakistan et la Tchétchénie au-dessus des trois Etats de l'Axe.

<sup>19</sup> Discours sur l'Etat de l'Union, 29 janvier 2002.

<sup>20</sup> Dans un entretien pour la chaîne de radio France Inter le 6 février 2002, Hubert Védrine affirmait : « Nous sommes menacés aujourd'hui d'un nouveau simplisme qui est de ramener tous les problèmes du monde à la seule lutte contre le terrorisme... »

conviction grandissante que les Etats-Unis devenaient plus unilatéralistes. Cette décision sur les barrières douanières a été condamnée à l'unanimité, au delà des clivages européens qui apparaissent souvent sur les questions de sécurité (cf. deuxième partie)<sup>21</sup>. Le Commissaire européen au commerce extérieur Pascal Lamy a décrit le sentiment général dans un discours au Parlement européen : «Je crois que le 11 septembre avait effectivement soulevé quelques espoirs que la diplomatie et l'attitude internationale des Etats-Unis seraient plus multilatérales. Force est, je crois, de constater que ceci n'est pas le cas et que les quelques tendances unilatéralistes antérieures au 11 septembre, l'accord sur le Tribunal pénal international, le traité ABM, Kyoto, n'ont pas disparu, au contraire<sup>22</sup> ».

## **...et les nouvelles divisions européennes**

A l'été 2002, alors que les positions des trois acteurs européens les plus puissants étaient sensiblement différentes concernant l'Irak, peu de signes laissaient encore prévoir l'apparition de l'axe franco-allemand qui allait se distinguer très clairement en janvier 2003<sup>23</sup> :

- Dans un contexte de doutes importants au sein du parti travailliste au pouvoir et de faible soutien de l'opinion publique à la guerre, le Royaume-Uni s'affichait comme l'allié le plus déterminé des Etats-Unis. Alors que Londres avait clairement fait part de son souhait d'envisager toutes les possibilités pour régler le problème des ADM en Irak (notamment l'aval des Nations unies), il faisait peu de doutes que le Royaume-Uni soutiendrait les Etats-Unis, à la fois politiquement et militairement, si le recours à la force était décidé contre le régime de Saddam Hussein.?

---

<sup>21</sup> Le Premier ministre britannique Tony Blair affirmait devant le Parlement le 6 mars 2002 que les barrières douanières sur l'acier étaient «inacceptables et constituaient une erreur». Dans un entretien à la BBC, la Secrétaire du Commerce et de l'Industrie Patricia Hewitt soulignait que «nous ne nous contenterons pas de laisser les Etats-Unis simplement nous abandonner leurs problèmes». Toutefois, les tentatives qui ont suivi visant à obtenir des exemptions spéciales pour le Royaume-Uni ont suscité des tensions avec les partenaires de l'UE.

<sup>22</sup> Pascal Lamy, «Etat et perspective des relations transatlantiques», Parlement européen, Strasbourg, 13 mars 2002.

<sup>23</sup> Les relations franco-allemandes étaient encore au plus bas, ayant précédemment été décrites par Hubert Védrine comme étant «cliniquement mortes». Ce n'est qu'après avoir surmonté une série de difficultés internes relatives aux différences budgétaires et institutionnelles au sein de l'UE que les relations franco-allemandes ont commencé à se renforcer.

- A l'opposé, l'Allemagne (à la fois du point de vue politique et de celui de l'opinion publique) était en désaccord avec l'intervention militaire contre l'Irak. Cependant, cette opposition était renforcée par le ton anti-américain du Chancelier Gerhard Schroeder dans le cadre de la campagne électorale du SPD, l'élection n'ayant finalement été remportée qu'à une étroite majorité. G. Schroeder a renchéri là où l'ancien gouvernement français de la gauche plurielle de Lionel Jospin (Premier ministre) et d'Hubert Védrine (ministre des Affaires étrangères) s'était arrêté, accusant l'administration Bush « d'aventurisme », tandis que sa ministre de la Justice, Herta Daeubler-Gmelin, était citée dans la presse comme ayant comparé les méthodes de Bush à celles d'Hitler. Quelle que soit la vérité concernant cette allégation, la campagne électorale de Schroeder a constitué une étape clé dans les relations entre l'Allemagne et les Etats-Unis. L'opposition directe à une priorité cruciale de la politique étrangère américaine représentait un nouveau départ pour le gouvernement allemand<sup>24</sup>.
- Tout en restant globalement inchangée, la politique du gouvernement français en Irak a dans un premier temps été exprimée avec une certaine retenue diplomatique sous le Président de droite Jacques Chirac, nouvellement réélu, qui avait tenté une réconciliation avec Washington après la victoire de la coalition menée par les partis de la droite traditionnelle lors des élections législatives de juin. Cependant, Paris a commencé à laisser entendre de plus en plus clairement que la France n'était pas préparée à être poussée dans une position diplomatique et/ou militaire décidée par Washington. A mi-chemin entre la position de Londres et de Berlin, le point de vue français était – et il le reste – essentiellement le suivant : les Nations Unies devaient prévaloir dans toute décision concernant l'Irak et le recours à la force ne serait justifié que lorsqu'un nouveau processus complet d'inspection des armes aurait été achevé.

---

<sup>24</sup> Il ne s'agissait toutefois pas simplement d'une stratégie électorale visant à réunir des voix pour le SPD. Depuis le 11 septembre, les décideurs de politique étrangère en Allemagne avaient souhaité éviter que la lutte contre le terrorisme ne se superpose au débat sur la réponse politique appropriée à apporter aux Etats tentant d'acquérir ou d'augmenter leurs capacités d'ADM. Un consensus apparaissait selon lequel, alors que l'anticipation et la prévention étaient nécessaires pour gérer le terrorisme, la stratégie la plus appropriée pour lutter contre les ADM était l'endiguement.

## 2. L'analyse des derniers événements en Europe

Les premiers mois de 2003 ont été marqués par le retour très médiatisé des divisions classiques entre les Etats pro-atlantistes et les Etats défenseurs de l'Europe et sur la nature de la sécurité transatlantique et des relations en matière de défense. Par le passé, la dichotomie entre les Etats pro-atlantistes et les Etats défenseurs de l'Europe a été particulièrement bien illustrée par le contraste entre les approches française et britannique de l'architecture de défense et de sécurité européenne. Alors que le fait que l'UE se soit engagée à créer une PESD a clairement modifié les critères du débat – qui dépendait notamment de l'acceptation par les Britanniques, à la suite du sommet d'Amsterdam, de doter l'UE de capacités de défense –, les termes de pro-atlantistes et de défenseurs de l'Europe restent pertinents pour décrire des aspirations à une sécurité et à une défense nationale ou commune, orientées, les unes vers l'équilibre et/ou l'indépendance, les autres vers la complémentarité et/ou la dépendance relative.

### **Un axe favorable à l'Europe ?**

La mise en place d'une alliance apparente en matière de politique étrangère entre la France et l'Allemagne, opposée à la stratégie américaine à l'approche de la guerre, a été symbolisée par les déclarations effectuées lors des manifestations célébrant le 40<sup>e</sup> anniversaire du traité de l'Elysée le 22 janvier. A cette occasion, le président français Jacques Chirac et le Chancelier allemand Gerhard Schroeder ont tous deux souligné la nécessité d'un aval de l'ONU dans le règlement du problème en Irak, et leur opposition à une intervention militaire précipitée. Leurs déclarations ont suivi les commentaires catégoriques du ministre français des Affaires étrangères Dominique de Villepin au Conseil de Sécurité de l'ONU, laissant entendre que la guerre en Irak était pour le moment injustifiée.

Cette alliance a surpris pour plusieurs raisons :

- Alors que la position de la France semblait largement apparentée à son point de vue de longue date sur les relations internationales, l'approche allemande n'était pas conforme

aux traditions de politique étrangère de l'Allemagne. Comme nous l'expliquons dans la première partie, la position de l'Allemagne s'inscrivait dans le cadre de la stratégie électorale adoptée par Schroeder en septembre 2002 ainsi que dans le repositionnement progressif du pays par rapport à l'ordre international. Néanmoins, il n'existe pas d'équivalent en Allemagne de la tradition gaulliste française qui a toujours soutenu qu'un système international multipolaire était souhaitable.

- Malgré les déclarations en faveur d'une approche commune pour la résolution du conflit irakien<sup>25</sup>, des divergences persistaient manifestement entre la France et l'Allemagne sur la question d'un éventuel recours à la force si le processus des Nations Unies n'était pas concluant, traduisant des traditions très différentes d'évolution de la stratégie de défense et de déploiement des forces après la guerre. Alors que Berlin semblait catégoriquement opposée à la notion d'intervention militaire (traduisant une forte tradition pacifiste et anti-militariste), la France défendait (et a toujours défendu) la position selon laquelle le recours à la force ne serait justifié que lorsqu'un nouveau processus d'inspection des armes serait terminé<sup>26</sup>.
- Alors que la classe politique française était globalement unie dans son hostilité à la position de l'administration Bush sur l'Irak, les divergences apparaissaient nettement plus marquées entre le gouvernement Schroeder et l'opposition CDU/CSU (et dans une certaine mesure au sein même du gouvernement). A cet égard, il convient de souligner que la position de Schroeder n'aurait pas été suivie en cas de victoire CDU/CSU en septembre 2002.

L'entente franco-allemande sur l'Irak a toutefois été cimentée par le refus début février, soutenu par la Belgique, d'approuver officiellement le plan de soutien militaire de l'OTAN à la Turquie en cas d'attaque du pays par l'Irak. Les trois pays se sont exprimés sur ce sujet le

---

<sup>25</sup> Jacques Chirac affirmait après les manifestations célébrant le 40<sup>e</sup> anniversaire du Traité de l'Elysée le 22 janvier que : « L'Allemagne et la France partagent le même point de vue sur la crise en Irak, qui repose essentiellement sur deux idées : premièrement, toutes les décisions doivent être prises par le Conseil de Sécurité, et par lui seul, se prononce après avoir entendu le rapport des inspecteurs, et en accord avec les résolutions pertinentes adoptées par le Conseil. Deuxièmement, pour nous, la guerre est toujours symbole d'échec et constitue la pire solution ».

<sup>26</sup> Les déclarations de Jacques Chirac dans un entretien sur CBS news (le 16 mars 2003) illustrent la position française : « La France n'est pas pacifiste. Nous ne sommes pas non plus anti-américains. Nous n'allons pas utiliser notre droit de veto simplement pour contrecarrer les Etats-Unis. Nous pensons qu'il existe une autre option, une autre voie, une voie plus normale, moins dramatique que la guerre, et que nous devons la suivre. Et nous devons la poursuivre jusqu'à ce que nous arrivions à une impasse, ce qui n'est pas encore le cas ».

10 février. La question a finalement été résolue, mais la décision initiale a engendré des tensions extrêmes aux Etats-Unis et une grande inquiétude dans de nombreuses capitales européennes.

**Commentaires sur les relations transatlantiques.** Au cours des derniers mois, plusieurs déclarations ont été effectuées en France, en Allemagne et en Belgique sur l'avenir des relations transatlantiques.

Ces trois pays ont prévu, avec le Luxembourg, un sommet sur la défense à la fin du mois d'avril. Même si le discours tenu comportait parfois des divergences, le souhait de mettre en place des capacités de sécurité et de défense européenne a clairement été exprimé, afin de construire un ordre international plus équilibré, dans lequel la législation et les institutions internationales déterminent l'étendue de l'intervention politique et militaire en cas de conflit mondial :

- Le mois dernier, le discours du ministre français des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, à l'Institut International d'Etudes Stratégiques (IISS), «Le droit, la force et la justice », traitait essentiellement de la notion de «pôles régionaux» complémentaires dans le cadre d'un nouvel ordre international. Il faut souligner qu'il n'a mentionné l'OTAN qu'une seule fois dans son discours (et uniquement dans le contexte de l'implication de l'UE en Bosnie<sup>27</sup>) : «Pour être stable, le monde nouveau doit s'appuyer sur différents pôles, organisés pour faire face aux menaces actuelles. Ces pôles ne devront pas être rivaux, mais complémentaires. Ils sont les piliers sur lesquels nous devons construire une communauté internationale solidaire et unie face aux nouveaux défis. La volonté des Etats européens de construire une politique étrangère et de sécurité commune doit répondre à cette attente. Elle traduit la volonté de faire émerger une véritable identité européenne »<sup>28</sup>. Un nouveau durcissement de la position française concernant les relations entre les Etats défenseurs de l'Europe et les Etats atlantistes est clairement apparu dans les déclarations du président Chirac à la présidente de la Lettonie, Vaira Vike-Freiberga, selon lesquelles l'OTAN ne se

---

<sup>27</sup> A certains égards, ce discours répondait par conséquent à celui de Donald Rumsfeld à la Wehrkunde en 2001 ; le Secrétaire à la Défense n'a pas mentionné l'UE une seule fois, même lorsqu'il a plus particulièrement évoqué la PESD.

<sup>28</sup> Dominique de Villepin, « Le droit, la force et la justice », IISS, 27 mars 2003.

justifie plus dans le monde moderne<sup>29</sup>. On notera avec intérêt, mais aussi une certaine inquiétude, que ces propos reflètent ceux de certains conservateurs américains<sup>30</sup>.

Au mois de février, le Premier ministre belge Guy Verhofstadt privilégiait dans un discours le concept d'un « nouvel atlantisme »<sup>31</sup>, dans le cadre duquel l'OTAN pourrait retrouver toute son influence par une présence européenne plus forte et plus unie, l'objectif ultime étant que « l'OTAN ne soit plus une institution regroupant une superpuissance et une série d'Etats... Il nous faut rechercher une alliance de partenaires, de deux partenaires, pas nécessairement égaux mais étroitement liés ». Selon Verhofstadt, cela supposerait l'instauration d'un monde multipolaire au sein duquel, outre les valeurs partagées avec les Etats-Unis, l'Europe continuerait à développer ses propres points de vue et ses propres prises de position. Le thème du « nouvel atlantisme » est en partie lié aux circonstances – l'OTAN était alors en pleine crise au sujet du plan de protection de la Turquie. L'intervention du ministre belge des Affaires étrangères Louis Michel sur les relations transatlantiques au mois de janvier s'est révélée plus proche du discours de la France, en passant rapidement sur l'avenir de l'OTAN et en insistant sur la nécessité pour l'UE de devenir un acteur prépondérant en politique étrangère<sup>32</sup>.

- Le ministre allemand des Affaires étrangères, Joschka Fischer, a regretté le manque de dialogue transatlantique réel sur la gestion des nouveaux risques en matière de sécurité, et plus généralement, sur la forme du futur ordre international<sup>33</sup>. Cependant, il s'est montré très clair sur le soutien de l'Allemagne au renforcement de la PESD : « Si l'Europe est favorable au multilatéralisme, à un nouvel ordre international caractérisé par la coopération, elle doit également posséder la volonté politique et les différentes options, institutions et compétences lui permettant de répondre aux exigences de ce multilatéralisme. Pour que l'ONU soit forte, les Européens doivent s'unir et veiller à ce qu'un ordre international multilatéral reposant sur une coopération solide en matière de sécurité soit établi ». Les récentes déclarations du chancelier Schroeder ont par ailleurs souligné l'engagement continu de l'Allemagne pour que l'évolution de l'UE s'effectue

---

<sup>29</sup> Financial Times, 16 avril 2003.

<sup>30</sup> Cf. par exemple, l'entretien avec Richard Perle au *Berliner Zeitung* le 26 mars, qui fait peu de cas de l'importance future de l'ONU et de l'OTAN.

<sup>31</sup> Guy Verhofstadt, « A call for a new Atlanticism », La Haie, 19 février 2003.

<sup>32</sup> Louis Michel, « Les relations transatlantiques », Conférence à l'Université de Liège, 24 janvier 2003.

<sup>33</sup> Intervention de Joschka Fischer devant le Bundestag, 20 mars 2003.

dans le cadre de l'OTAN (l'Allemagne tient en particulier vivement à ce que l'OTAN reprenne la mission de l'ISAF à Kaboul). Ainsi, dans un récent entretien, tout en reconnaissant que «ce n'est pas que l'Amérique soit trop forte, mais que l'Europe n'est pas assez présente», et que la PESC devrait être mise en place plus rapidement, il affirmait «qu'elle devrait être créée dans le cadre de l'OTAN et pas contre l'OTAN»<sup>34</sup>.

Ces déclarations illustrent la volonté de M. Schroeder d'apaiser les relations avec Washington après une période particulièrement difficile depuis l'été dernier. Elles confirment également dans une certaine mesure le caractère conjoncturel du sentiment d'unité européenne qui a cimenté l'alliance franco-allemande au sujet de l'Irak au début de l'année. Les récents commentaires de la France, demandant la levée immédiate des sanctions de l'ONU contre l'Irak, peuvent également être interprétés comme une tentative d'apaiser les tensions transatlantiques, d'autant qu'elles ont fait suite à un appel téléphonique de Jacques Chirac à George Bush. Cependant, les intentions de la France pourraient se préciser lors du sommet sur la défense à la fin du mois d'avril.

## **Jouer la carte atlantiste - les huit Etats européens pour un front uni face à l'Irak**

La lettre du 30 janvier signée par les dirigeants de cinq membres de l'UE et de trois Etats candidats (suivie peu après d'une déclaration du groupe de Vilnius) a fourni des preuves publiques et explicites des tensions intra-européennes concernant la politique à mener face aux Etats-Unis et des divergences relatives à la nature du leadership dans l'UE. L'attitude franco-allemande à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire du traité de l'Elysée, et les déclarations qui ont suivi, avait suscité la colère de plusieurs Etats membres et Etats candidats, préoccupés par la question de «qui parle au nom de l'Europe des affaires internationales» et par les conséquences qu'elle aurait sur l'équilibre à plus long terme du pouvoir au sein de l'Union.

Autant destinée aux Etats européens qu'aux Etats-Unis, la lettre réaffirmait avec force les éléments d'entente entre l'Europe et les Etats-Unis. Elle fut publiée dans un climat de détérioration des relations transatlantiques, à la suite des manifestations organisées pour le 40<sup>e</sup>

---

<sup>34</sup> EU Observer, 27 mars 2003.

anniversaire du traité de l’Elysée et de la distinction entre « vieille Europe et nouvelle Europe » établie par le secrétaire d’Etat à la Défense américain Donald Rumsfeld, qui avait suscité une réponse extrêmement hostile de la part des prétendus piliers de la « vieille Europe ». Cette lettre comporte deux points particulièrement frappants. Premièrement, elle révèle l’influence du débat déclenché par Robert Kagan sur la possibilité d’une divergence entre les valeurs américaines et européennes sur les discussions qui ont suivi. La première phrase de la lettre affirme simplement que «le lien réel entre les Etats-Unis et l’Europe est issu des valeurs que nous partageons ».<sup>35</sup>

En outre, hormis l’avertissement implicite fait à la France sur ses responsabilités à l’ONU, la déclaration de solidarité comporte peu d’éléments que les autres Etats membres de l’UE – y compris la France et l’Allemagne – n’auraient pas pu signer<sup>36</sup>. A cet égard, le fait que seuls certains Etats membres de l’UE aient signé cette déclaration a sans doute contribué à la mauvaise atmosphère diplomatique qui s’est développée entre Washington, Paris et Berlin notamment – atmosphère envenimée par les affirmations selon lesquelles la lettre venait en réponse à des propos malveillants tenus par des journalistes du Wall Street Journal<sup>37</sup>.

Rappelons toutefois que tous les pays signataires partageaient une vision largement atlantiste. Trois grands groupes se distinguent :

**1. Les Atlantistes traditionnels.** Le Royaume-Uni, le Danemark et le Portugal figurent traditionnellement parmi les Etats les plus atlantistes de l’UE.

- Alors que le discours britannique officiel privilégiait pour des raisons évidentes les questions concernant l’implication militaire du Royaume-Uni en Irak, le Premier ministre Tony Blair a profité d’un entretien avec la presse à la fin du mois d’avril pour évoquer sa

---

<sup>35</sup> Article paru dans le Wall Street Journal Europe et dans plusieurs journaux européens, 30 janvier 2003.

<sup>36</sup> Cf. par exemple, l’entretien de J. Chirac au New York Times le 8 septembre 2002. « Il est vrai que lorsque la tragédie a eu lieu, ma première réaction a été de dire : « Nous sommes tous Américains ». Et je voudrais ajouter aujourd’hui que ce sentiment n’a pas disparu ; au contraire, il s’est renforcé avec l’anniversaire... La population française a été touchée, et cela n’a pas changé... Cela démontre une nouvelle fois que dans les moments difficiles, les Français et les Américains se sont toujours tenus côte à côte et se sont toujours mutuellement soutenus. C’est le cas depuis Yorktown et cela reste d’actualité aujourd’hui. C’est la réalité ».

<sup>37</sup> Pour une réfutation de ces allégations, se reporter au Wall Street Journal Europe, 3 février 2003. Les relations entre la Belgique et le Wall Street Journal se sont considérablement détériorées à la suite d’un article sur les budgets de défense de l’UE le 13 février, qui accusait la Belgique d’être coupable et provoquait une protestation ouverte du ministre belge de la Défense André Flahaut, qui accusait cet article de « prostitution » (« Lettre à l’Editeur, une insulte à mon pays et à son armée », 26 février 2003).

vision des relations transatlantiques. Contrairement à Dominique de Villepin et à Jacques Chirac, Tony Blair affirmait pour sa part que : «certains souhaitent un prétendu monde multipolaire avec différents centres de pouvoir... d'autres estiment, et c'est mon point de vue, que nous avons besoin d'un pouvoir unipolaire englobant un partenariat stratégique entre l'Europe et l'Amérique ». Selon lui, cela signifie une Europe plus forte, mais en aucun cas une puissance rivale qui serait le « moyen le plus rapide » de conduire l'Amérique à l'unilatéralisme<sup>38</sup>.

- Les récentes remarques des ministres danois et portugais ont souligné l'importance du partenariat des Etats-Unis et de l'OTAN comme garant principal de la sécurité de tous les Etats membres de l'UE<sup>39</sup>. Le nouveau gouvernement portugais de droite dirigé par Jose Manuel Barroso a adopté un ton résolument atlantiste. Bien que la décision annoncée en début d'année de ne pas acheter les avions de transport militaire A-400M (et peut-être d'en acheter à Lockheed Martin) ait été justifiée par des raisons financières, elle est néanmoins apparue symbolique à certains, compte tenu de l'environnement international d'alors.
- Compte tenu de la position sur la défense et la sécurité des Pays-Bas, il n'aurait pas été surprenant que ce pays ait compté parmi les signataires de la lettre ouverte et qu'il trouve par conséquent sa place dans cette section. Les inquiétudes liées aux possibles effets sur les relations européennes (notamment les relations avec l'Allemagne) d'une telle division publique de l'UE, conjuguées aux incertitudes provoquées par l'absence de gouvernement après les élections législatives, ont incité le gouvernement néerlandais intérimaire à ne pas signer.

**2 « Atlantisme réflexe » en Europe centrale et orientale.** Les déclarations du ministre polonais des Affaires étrangères Włodzimierz Cimoszewicz, selon lesquelles l'OTAN serait aujourd'hui la seule structure pouvant garantir la sécurité de la Pologne<sup>40</sup>, reflètent une opinion largement partagée par l'ensemble de la Pologne, la République tchèque et la Hongrie

---

<sup>38</sup> Tony Blair, entretien pour le *Financial Times*, 28 avril 2003.

<sup>39</sup> Svend Aage Jensby, 10 avril 2003, Danmarks Radio P1. Source : BBC Monitoring European. Antonio Martins da Cruz, 5 mars 2003, Radio Slovenia. Source : BBC Monitoring European.

<sup>40</sup> Entretien publié dans *Libération*, 21 mars 2003.

(ainsi que d'autres Etats d'Europe de l'Est), pays influencés par la Guerre froide et les événements postérieurs. La première vague d'élargissement de l'OTAN en 1999 a largement précédé l'élargissement à l'est de l'Union européenne, qui (pour le moment) n'offre aucune garantie de sécurité comparable à celle de l'OTAN. Les liens étroits entre la Pologne et les Etats-Unis ont récemment été soulignés par la signature, avec Lockheed Martin, d'un accord d'achat d'avions de combat 48 US F-16.

Les candidats d'Europe centrale et orientale à l'adhésion à l'Union européenne n'apprécient en général guère non plus la perspective d'une UE dominée par un axe franco-allemand renforcé, crainte exacerbée par les déclarations (aujourd'hui célèbres) de Jacques Chirac à l'issue du sommet de Bruxelles du 17 mars 2003 qualifiant leur comportement de « puéril » et suggérant qu'ils avaient « manqué une bonne occasion de se taire ».

**3. Atlantisme conjoncturel.** D'une manière générale, l'on ne considère pas que l'Espagne et l'Italie définissent leurs perspectives stratégiques en des termes atlantistes. Leur position vis-à-vis de l'Irak résulte plutôt de la position des gouvernements actuels :

- La position nettement pro-américaine adoptée par le gouvernement Aznar ne s'est réellement affirmée que ces deux dernières années, depuis que le gouvernement dispose en fait d'une majorité parlementaire absolue. Madrid semblait auparavant suivre davantage la dynamique pro-intégrationiste de l'Union européenne que les intérêts américains. L'Espagne – actuellement membre du Conseil de Sécurité des Nations Unies – a joué un rôle majeur, avec les Etats-Unis et le Royaume-Uni, dans les manœuvres diplomatiques déployées juste avant le déclenchement du conflit. Pour José-Maria Aznar, les enjeux sont moins grands que pour son parti, compte tenu de sa décision de ne pas briguer un nouveau mandat lors des prochaines élections législatives.
- Comme en Espagne, la position pro-américaine du gouvernement italien est surtout liée à l'influence du Premier ministre Silvio Berlusconi. L'Italie adopte traditionnellement une position qui donne la priorité aux institutions et aux accords multilatéraux (par exemple UE, OTAN), tout en conservant des liens étroits avec Washington. Cependant, la signature par Berlusconi de la « lettre des Huit » marque un engagement beaucoup plus explicite à soutenir certains points de la politique étrangère américaine.

Il convient toutefois de souligner que dans de nombreux Etats dits « atlantistes », une opposition publique très forte à la position des gouvernements sur la guerre en Irak s'est manifestée et que le débat politique a été intense. Cela a entraîné dans certains cas des divisions entre l'ensemble de la classe politique et l'opinion publique (Pologne), de profondes divisions au sein du parti au pouvoir accompagnées d'une hostilité initiale de l'opinion publique (Royaume-Uni) ou des changements dans le traitement parlementaire des questions de politique étrangère :

- Bien que soutenue par le parlement, la participation danoise au conflit irakien (sous la forme d'un modeste soutien naval pour la surveillance et la logistique) n'a pas suscité l'adhésion majoritaire (de tous les partis) que provoque traditionnellement l'envoi de soldats à la guerre (la majorité était favorable à une participation sous mandat explicite des Nations unies).
- Au Portugal, le consensus de l'ensemble des partis sur la politique étrangère en place depuis la transition démocratique en 1974-1975 a été brisé. Tandis que les socialistes conditionnaient leur soutien à la guerre à un soutien explicite des Nations unies, le gouvernement de coalition conduit par le PSD/PS sous l'autorité du Premier ministre Jose Manuel Durao Barroso s'alignait sur les Etats-Unis.

## **Les pays neutres / non-alignés (Autriche, Irlande, Finlande, Suède)**

Alors que les liens avec la PESD et l'OTAN sont plus complexes dans les quatre Etats membres qui possèdent une tradition de neutralité ou de non-alignement, leur position se caractérise également par une profonde inquiétude, liée à la guerre en Irak et à l'absence de deuxième résolution de l'ONU autorisant explicitement le recours à la force. Le gouvernement suédois a clairement déclaré qu'il considérait cette intervention comme une violation de la législation internationale<sup>41</sup>. Les gouvernements irlandais, finnois et autrichien ont également précisé que la coalition aurait dû attendre une nouvelle autorisation explicite des Nations unies pour intervenir.

---

<sup>41</sup>Déclaration du ministre des Affaires étrangères sur le conflit en Irak, 21 mars 2003.

## Quelle est l'ampleur des divisions en Europe ?

Les Européens s'inquiètent avant tout de leurs relations avec des Etats-Unis alors que ceux-ci sont encore en train de se faire à leur statut hégémonique nouveau pour ce qui est de la sécurité internationale. Dans les trois principaux Etats membres, très divisés sur la guerre en Irak, les inquiétudes portant sur l'unilatéralisme et ses effets potentiellement négatifs sur l'environnement institutionnel, économique et sécuritaire à l'échelle internationale, sont généralement partagées. Paris, Berlin et Londres souhaiteraient toutes trois amener l'administration Bush à accepter davantage de multilatéralisme dans la « guerre contre le terrorisme ». Cependant, outre les différences portant sur la forme de ce multilatéralisme (notamment les institutions sécuritaires, comme nous l'avons mentionné), les moyens de le construire et, dans une certaine mesure, l'interprétation de la nature de la puissance américaine, varient :

- Pour les gouvernements actuels de Paris et de Berlin, il devient de plus en plus important de s'opposer activement ou du moins de présenter une approche différente. Il apparaît en effet de plus en plus qu'une absence de contestation de la puissance américaine ne correspondrait pas forcément à des convictions idéologiques ralliant une majorité en Europe.
  
- Pour Londres en revanche, compte tenu d'un certain nombre de raisons liées à la fois aux liens transatlantiques historiques et à la relation entre T. Blair et G. Bush, la stratégie prépondérante reste de tenter d'amener les Etats-Unis à davantage de modération en affichant une totale solidarité<sup>42</sup>. Le Royaume-Uni se méfie généralement moins des motivations de l'Amérique et de son action internationale que la France. T. Blair voit dans cette stratégie la possibilité d'accroître son influence en soutenant la politique américaine et de limiter un exercice non souhaité et irresponsable de la puissance américaine. L'atlantisme affiché dans la « lettre des Huit » peut également être interprété comme l'expression d'une inquiétude croissante face à un manque de communication dans cette période d'incertitude sur l'orientation stratégique des Etats-Unis.

---

<sup>42</sup> Cf., par exemple Quentin Peel, « An understanding lost in translation », *Financial Times*, 3 mars 2003.

A l'évidence, la position britannique sur la politique sécuritaire européenne est beaucoup plus complexe que ne le suggère l'étiquette « d'atlantiste traditionnel » et finalement plutôt proche du « nouvel atlantiste » employé par M. Verhofstadt en début d'année. Bien que le gouvernement travailliste actuel pourrait s'engager dans la PESD plus par pragmatisme stratégique que par soutien déterminé à l'unité européenne, cela ne signifie pas qu'une solution viable ne puisse être trouvée pour la PESD. L'issue du sommet franco-britannique au Touquet le prouve dans une certaine mesure et il est évident que pour être militairement viable, tout organe militaire de l'Union européenne requiert l'implication du Royaume-Uni. A cet égard, il sera difficile lors du sommet entre la France, l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg de parvenir à une réorientation significative de la PESD.

Nous tenons à réaffirmer que ces divisions apparaissent principalement dans le domaine de la sécurité et de la défense nécessitant une intervention militaire ou des stratégies militaires particulières américaines. De façon plus générale, le schéma de l'unité ou du désaccord de l'UE est très différent en politique étrangère.

- Comme nous l'avons précisé dans la première partie, l'Union européenne a été relativement unie sur les questions clés de politique économique et environnementale internationale, comme l'a montré notamment la condamnation du rejet par G. Bush du Protocole de Kyoto et de l'imposition de barrières douanières sur l'acier l'année dernière<sup>43</sup>.
- L'Union européenne a fait preuve de cohérence dans son message concernant la manière de répondre au terrorisme international et dans son approche du processus de paix au Moyen-Orient, proposant une solution plausible à l'impasse actuelle<sup>44</sup>.
- L'Union européenne a repris le maintien de l'ordre en Bosnie et le maintien de la paix en Macédoine, dans l'espoir d'une relève des forces de l'OTAN en Bosnie. Bien que marquées au départ par la colère de l'opinion publique sur la crise irakienne, les discussions entre l'Union européenne et l'OTAN sur la mise en place de cette mission

---

<sup>43</sup> Le maintien d'une unité d'action dans la crise de l'acier a toutefois été difficile. Tout en approuvant les positions de l'Union européenne sur les barrières douanières, le Royaume-Uni est intervenu auprès de l'administration Bush pour obtenir des exonérations spéciales en faveur des sociétés britanniques.

<sup>44</sup> Cf., par exemple Steven Everts, « The EU and the Middle East: a call for action », document de travail du Centre pour la réforme européenne, janvier 2003.

« Berlin Plus » ont été rapides et efficaces<sup>45</sup>. De même, un accord a été conclu, autorisant l'OTAN à reprendre la mission de l'ISAF à Kaboul<sup>46</sup>.

- L'Union européenne s'accorde sur le fait que des négociations diplomatiques – plutôt qu'un affrontement – avec l'Iran, l'autre membre de « l'axe du mal » au Moyen-Orient, représentent pour le moment le moyen le plus prometteur de parvenir à un changement politique.

Après la guerre en Irak, l'Union européenne a déclaré au Conseil européen d'Athènes du 17 avril que « l'ONU doit jouer un rôle central », y compris dans le processus conduisant à l'auto-gouvernance de l'Irak par le peuple irakien<sup>47</sup>. Alors que la presse a été prompte à commenter le fait que l'expression « un rôle central » était mal définie et ambiguë, et certainement pas synonyme de l'expression « le rôle central », il est indéniable que l'Union européenne, Royaume-Uni inclus (même si la possibilité d'expression de T. Blair sur ce sujet est limitée), s'oppose à la manière dont les éléments plus bellicistes de l'administration Bush souhaitent mener le processus de reconstruction physique et politique.

## **Les risques d'une division cultivée**

Si les Etats membres de l'Union européenne n'ont pas besoin d'intervention extérieure pour s'opposer ou se diviser, nous avons déjà souligné que les Etats-Unis ne manquent pas d'encourager ces divisions. Ainsi, leur manière de sélectionner leurs alliés militaires peut tout à fait saper toute action ou tout positionnement commun de l'Union européenne. A la réunion annuelle de la Wehrkunde au printemps dernier, Donald Rumsfeld a s'est fait fort de souligner que les différences concernant la question irakienne étaient plus nombreuses au sein de l'Europe qu'entre les Etats-Unis et l'Europe<sup>48</sup>. Au-delà de l'exacerbation des divisions stratégiques de longue date, l'atlantisme conjoncturel de l'Italie et de l'Espagne,

---

<sup>45</sup> Cependant, les rumeurs selon lesquelles le Pentagone a fait tout ce qui était en son pouvoir pour bloquer le déploiement de la force européenne malgré le soutien du ministère américain des Affaires étrangères, n'auront guère favorisé les relations transatlantiques. Cf. *Financial Times*, 31 mars 2003.

<sup>46</sup> L'OTAN pourrait ainsi assumer le rôle mondial prévu par Thomas Friedman, quoique pas de la manière prévue – avec la Russie et sans la France –, qui ne peut être que favorable pour l'Europe ; au sujet de Friedman, cf. *The New York Times*, 30 mars 2003.

<sup>47</sup> Déclaration de la présidence de l'Union européenne sur l'Irak, 17 avril 2003.

<sup>48</sup> *Financial Times*, 10 février 2003.

incontestablement dû à deux dirigeants politiques précis, risque de se reproduire si les pays estiment qu'ils peuvent obtenir des avantages en tentant de traiter directement avec les Etats-Unis. Si l'Union européenne renforce son système de politique étrangère et sécuritaire, l'intérêt d'un bilatéralisme opportuniste pourrait diminuer. Il faudrait toutefois qu'elle réussisse à convaincre Washington qu'il est dans son intérêt de traiter avec elle en tant qu'acteur unique plutôt qu'avec les différentes capitales européennes. Les derniers mois ont prouvé que c'était loin d'être le cas.

## **Illustration du problème**

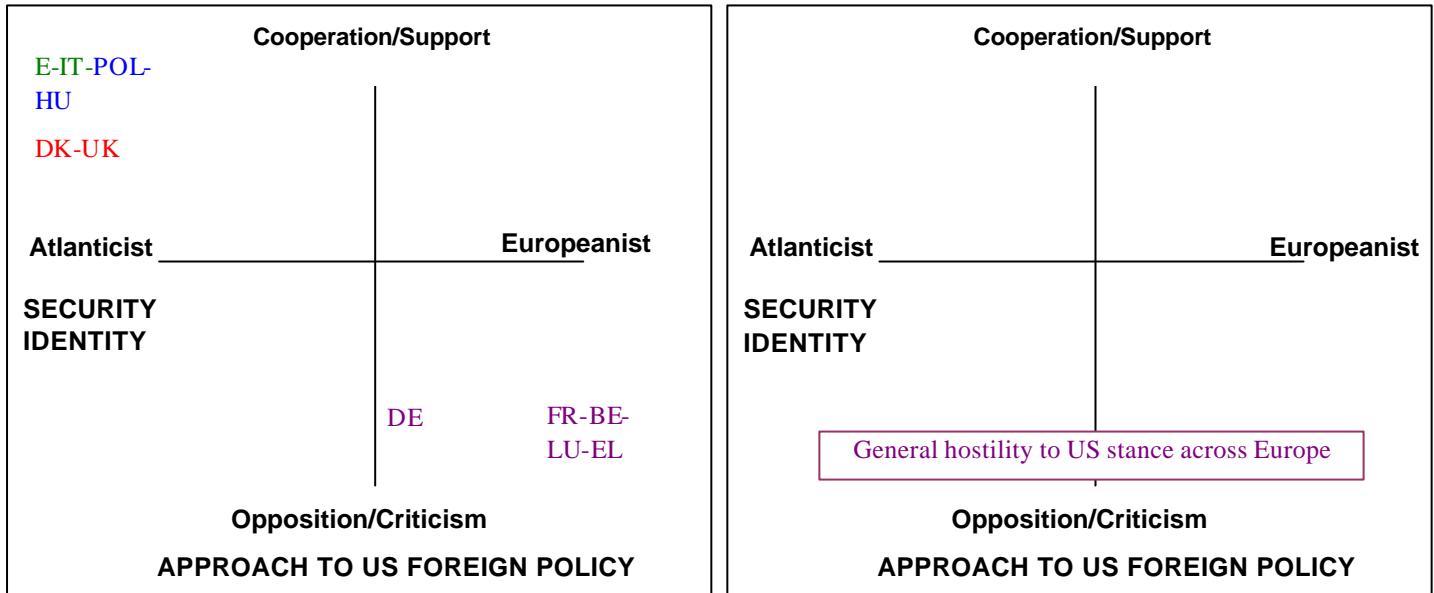
Certaines différences dans l'approche des questions de politique de défense / sécurité et de politique étrangère sont illustrées dans le graphique au verso. Les quatre tableaux sont destinés à illustrer la principale observation de cette partie de l'étude, selon laquelle l'opposition entre Etats défenseurs de l'Europe et les Etats atlantistes constitue toujours une source fondamentale de division, favorisée par les tensions intra-Etats et intra-Union européenne ou encouragée par l'extérieur<sup>49</sup>.

---

<sup>49</sup> Les graphiques sont fournis à titre d'illustration plutôt qu'à titre d'évaluation précise ou complète des différentes positions des Etats membres de l'Union européenne et candidats à l'adhésion. C'est pourquoi, nous n'incluons pas tous les Etats membres ou tous les pays candidats, mais cherchons plutôt à souligner les différences et tensions les plus manifestes.

**MISSILE DEFENCE**  
(Early Summer 2001)

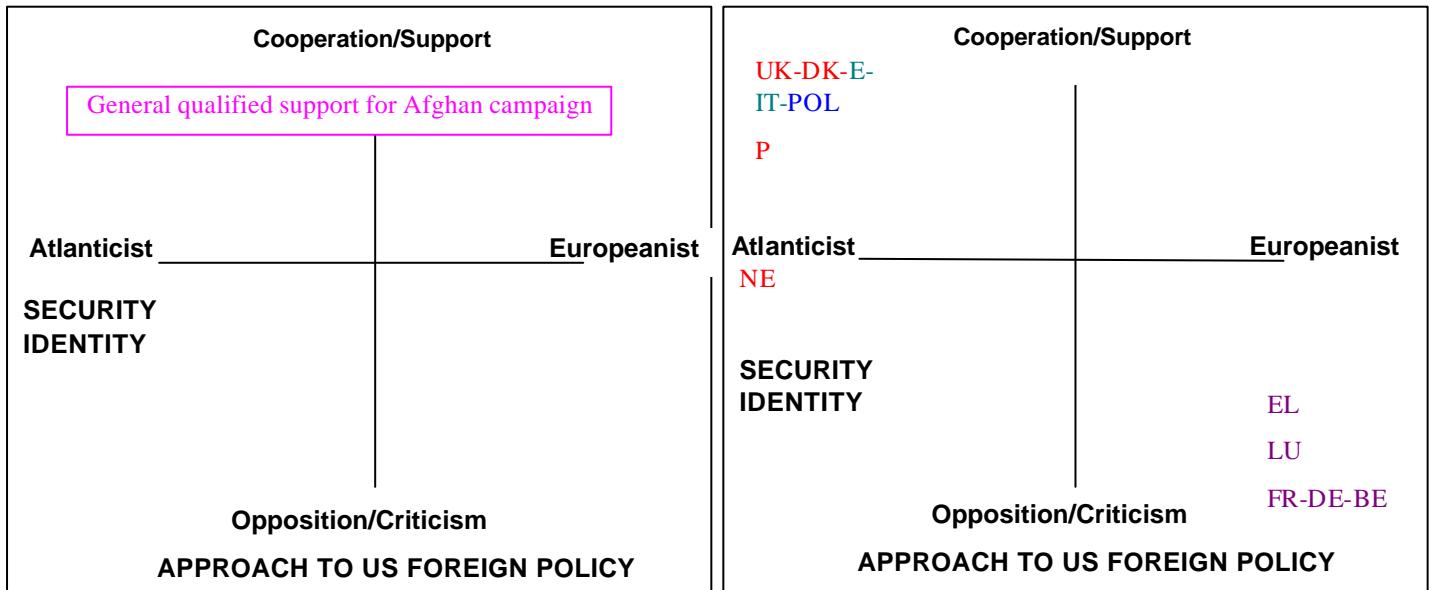
**DECISION NOT TO RATIFY KYOTO (2001)**  
**STEEL TARIFFS (2002)**



— Traditional Atlanticist  
— Reflex Atlanticist  
— Conjunctural Atlanticist

**POST 9/11 - WAR IN AFGHANISTAN**

**IRAQ WAR**



BE – Belgium	IT - Italy
DE – Germany	NL - Netherlands
DK – Denmark	E - Spain
EL – Greece	P - Portugal
FR – France	POL - Poland
HU - Hungary	UK – United Kingdom

### 3. La nature des divisions entre l'Union européenne et les Etats-Unis

Bien que l'attention de la majeure partie de la presse et des observateurs se soit concentrée ces derniers mois sur les conséquences immédiates du conflit irakien, l'hypothèse selon laquelle une division stratégique fondamentale serait en train de se former entre Européens et Américains a été largement débattue. La formule favorite de Robert Kagan, « les Américains viennent de Mars, les Européens de Venus », et l'affirmation récurrente selon laquelle les valeurs américaines et européennes divergent de plus en plus, ont à bien des égards dominé le débat des deux côtés de l'Atlantique<sup>50</sup>. Ce débat a par ailleurs été largement influencé par les répercussions diplomatiques des événements survenus cette année (notamment la crise de l'OTAN), avec une réaction très vive des conservateurs américains<sup>51</sup>. Du point de vue européen, la réponse aux propos de Kagan a pris la forme d'un discours virulent du Haut Représentant de l'Union européenne pour la PESC, M. Javier Solana à Harvard début avril<sup>52</sup>, et de plusieurs interventions du Commissaire européen chargé des relations extérieures, M. Chris Patten<sup>53</sup>. L'article de Joseph Quinlan sur la nature étroite des relations économiques UE-Etats-Unis a eu également une portée significative<sup>54</sup>.

#### **Opinion publique et valeurs partagées ?**

Le thème majeur mis en avant par Kagan est le suivant : « il est temps de cesser de prétendre que les Européens et les Américains partagent la même vision du monde ». Bien qu'il ne précise pas s'il parle de l'opinion publique au sens large ou du gouvernement, nous présentons

<sup>50</sup> Robert Kagan, «Power and Weakness », *Policy Review* 113, 2002; *Paradise and Power : America and Europe in the New World Order* (2003 : Atlantic Books). Il convient de ne pas oublier l'importance de l'engagement idéologique de Kagan. Il a, par exemple, signé la lettre de 1998 à Clinton sur l'Irak. Cf note 17.

<sup>51</sup> Pour une discussion intéressante sur l'anti-européanisme américain, cf Timothy Garton Ash, « Anti-Europeanism in America », *New York Review of Books*, 13 février 2003.

<sup>52</sup> Javier Solana, «Mars and Venus reconciled: a new era for transatlantic relations », 7 avril 2003, Kennedy School of Government, Université de Harvard.

<sup>53</sup> Cf notamment, « America and Europe: an essential partnership », discours au Conseil des relations étrangères de Chicago, 3 octobre 2002. Egalement, Patten et Pascal Lamy, « Let's put away the megaphones: a trans-Atlantic appeal », *New York Times*, 9 avril 2003. Il n'est pas certain que les Etats-Unis aient saisi la portée symbolique de cet article.

<sup>54</sup> Joseph Quinlan, « Drifting Apart or Growing Together? The Primacy of the Transatlantic Economy », Center for Transatlantic Relations, Université Johns Hopkins, 2003.

ici des résultats de sondages d'opinion reconnus afin de vérifier la validité de cette affirmation. L'évaluation des valeurs et des idéologies s'avère toujours particulièrement difficile et les enquêtes d'opinion publique à grande échelle ne peuvent offrir qu'une représentation approximative des opinions à un moment donné. Cependant, un certain nombre de grandes enquêtes – notamment celles menées par le Pew Research Center et le Chicago Council on Foreign Relations / George Marshall Fund (CCFR-GMF) – permettent de mieux comprendre le mode de pensée des Américains et des Européens.

Le rapport du CCFR-GMF de l'année dernière (« Worldviews 2002 »), basé sur un travail de terrain mené en juin-juillet<sup>55</sup>, fournit ce que ces auteurs décrivent comme « une réfutation, en partie du moins, de la théorie de la division au niveau public »<sup>56</sup> :

- **Bonne volonté mutuelle.** Il existe une bonne volonté mutuelle certaine, avec des sentiments favorables aux Etats-Unis qui apparaissent clairement au Royaume-Uni, mais également en Allemagne, en France et en Italie (de 60 à 68 degrés dans les quatre pays, selon « un thermomètre » de 0 à 100).
- **Unilatéralisme.** Les Américains soutiennent autant que les Européens l'engagement en faveur des institutions internationales, telles que l'ONU (77 % des Américains pensent que l'ONU devrait être renforcée, contre 75 % des Européens), l'OTAN (61 % des Américains et 63 % des Européens sont pour son renforcement) et l'OMC (respectivement 63 % et 59 %).
- **Usage de la force.** Les Européens sont tout aussi favorables que les Américains (parfois plus) à l'utilisation des troupes dans certaines circonstances (par exemple, 80 % des Européens l'approuveraient pour faire respecter le droit international, contre 76 % des Américains).
- **Politique en Irak.** 65 % des Américains estimaient que les Etats-Unis ne devraient envahir l'Irak « qu'avec l'approbation des Nations Unies et de leurs alliés » (contre 60 %

---

<sup>55</sup> Les données reposent sur le travail de terrain de MORI en France, en Allemagne, en Italie, aux Pays-Bas, en Pologne et au Royaume-Uni en juin-juillet 2002.

<sup>56</sup> CCFR-WMF, *WorldViews 2002*, p.3.

des Européens). Seuls 26 % des Européens (contre 13 % des Américains) pensaient que les Etats-Unis ne devraient pas envahir l'Irak<sup>57</sup>.

Il existe toutefois indéniablement des divergences :

- L'opinion publique américaine est nettement plus favorable, par exemple, à l'utilisation des troupes pour garantir les approvisionnements en pétrole (65 % contre 49 % des Européens) qu'à leur utilisation pour contenir une guerre civile (48 % contre 72 % des Européens). Cette tendance s'était déjà manifestée lors de l'intervention dans les Balkans. Dans une étude Pew menée en août 2001, 47 % des Américains seulement étaient pour le maintien des troupes en Bosnie et au Kosovo, par rapport à 57-64 % d'opinions favorables au Royaume-Uni, en France, en Allemagne et en Italie<sup>58</sup>.
- La perception des menaces existantes diverge considérablement, parfois pour des raisons très évidentes. Les Américains s'inquiètent beaucoup plus du terrorisme international (91 % le considèrent comme extrêmement important, contre seulement 64 % des Européens), de la fabrication par l'Irak d'armes de destruction massive (86 % contre 57 %), du fondamentalisme islamique (61 % contre 47 %), de la guerre entre Israël et les pays voisins (67 % par rapport à 42 %) et du développement mondial de la Chine (56 % contre 18 %).
- Les Européens tendent à être plus favorables à la création d'un Etat palestinien – 72 % approuvent l'établissement d'un Etat indépendant sur la Rive ouest et à Gaza contre 40 % des Américains (ils se disaient toutefois plus enthousiastes lorsque cette question était présentée comme faisant partie intégrante de la politique officielle de Bush – ce qui laisse peut-être des raisons d'espérer, à l'heure de la fameuse « feuille de route »).

En résumé, en matière d'affaires internationales, les divisions semblent porter moins sur les valeurs dans le sens le plus basique du terme – le soutien à une intervention militaire par exemple – que sur la perception des affaires internationales et des priorités nationales. Il

---

<sup>57</sup> L'opinion publique aux Etats-Unis a toutefois changé de façon radicale lorsqu'il est apparu que la voie des Nations-Unies allait conduire à une impasse, remarque faite par Kagan pour justifier son point de vue. Cf « Repairing the rift : the United States and Europe after Irak », transcription de la table ronde de l'Institution Brookings, 3 avril 2003.

<sup>58</sup> Centre de recherche Pew, « Bush unpopular in Europe, seen as unilateralist », 15 août 2001.

convient également de ne pas porter de jugement préremptoire sur la question des valeurs telles que la peine de mort, source de tension régulière entre l'Europe et les Etats-Unis. Alors qu'il existe un problème manifeste au niveau des sphères dirigeantes, l'existence d'une division fondamentale sur cette question entre l'opinion publique américaine (dont le soutien est en baisse constante) et européenne (elle-même divisée) n'est pas complètement avérée<sup>59</sup>.

### **Antiaméricanisme ou anti-Bushisme ?**

Les données de la dernière enquête européenne menée par le Pew Research Center (en mars)<sup>60</sup> indiquent une nette détérioration de la façon dont les Etats-Unis sont perçus par rapport à l'étude CCFR-GMF et à une enquête Pew datant du milieu de l'année dernière :

- Seules 48 % des personnes interrogées en Grande-Bretagne avaient une opinion favorable des Etats-Unis (contre 75 % en 2002). Ce chiffre était légèrement supérieur en Pologne, à 50 % (contre 79 % en 2002). En France, en Allemagne et en Italie, respectivement 31 %, 25 % et 34 % des sondés affichaient une opinion positive (contre respectivement 63 %, 61 % et 70 % en 2002) et seulement 14 % en Espagne (aucun chiffre indiqué pour 2002).
- Le soutien des Européens à une plus grande indépendance s'est avéré plus marqué, bien que ce changement ait été moins significatif sur l'ensemble de l'année. 48 % des personnes interrogées en Grande-Bretagne étaient favorables à une indépendance plus large (contre 47 % en 2002). Les chiffres s'élevaient respectivement à 67, 52 et 63 % en France, en Allemagne et en Italie (contre 60, 51 et 59 % en 2002).
- Cependant, il est intéressant de souligner que lorsque la question posée était de savoir si le problème était « principalement Bush » ou « l'Amérique en général », 76 % des sondés en France et 68 % en Allemagne ont répondu « principalement Bush » contre 56 % au Royaume-Uni, où l'on aurait pu s'attendre à une plus grande affinité générale avec les Etats-Unis. Au contraire, 31 % des Britanniques condamnaient « l'Amérique en général » contre seulement 15 % en France.

---

<sup>59</sup> Cf., par exemple, Anthony Blinken, « The False Crisis Over the Atlantic », *Foreign Affairs* 80/3 (mai / juin 2001), pp.36-8.

<sup>60</sup> Centre de recherche Pew, « America's image further erodes, European want weaker ties », 18 mars 2003.

- En ce qui concerne la question « Bush ou l'Amérique », les divisions partisanes aux Etats-Unis sur la question de la politique étrangère de Bush sont également de plus en plus manifestes : 44 % des électeurs démocrates étaient totalement opposés à l'action militaire contre l'Irak, alors que 59 % des républicains se déclaraient favorables à une action unilatérale.

**Evolution de l'opinion publique.** Les résultats des dernières enquêtes contiennent des messages contrastés pour la classe politique européenne, au moment où elle cherche à stabiliser et à renforcer les relations entre l'Union européenne et les Etats-Unis :

- Du côté négatif, l'on constate que l'administration Bush est considérée comme un problème majeur et que la crise irakienne a considérablement détérioré l'opinion des Européens sur les Etats-Unis (même si nombre des sondés estiment que l'Irak bénéficiera à terme de cette intervention – 76 % en Grande-Bretagne, 73 % en France, 71 % en Allemagne et 61 % en Italie)<sup>61</sup>. Les altercations survenues depuis janvier entre Washington et certaines capitales européennes y ont probablement contribué.
- Du côté positif, il semble que cette méfiance et ces opinions défavorables pourraient se révéler plus provisoires et conjoncturelles que structurelles. D'après les statistiques, rien ne laisse présager, au niveau de l'opinion publique du moins, que le scénario alarmiste d'une division profonde soit une réalité immédiate. Il faudra toutefois d'autres données détaillées pour confirmer ces conclusions. L'opinion publique pourrait en effet évoluer si elle percevait par exemple l'unilatéralisme américain comme étant plus consensuel que ce qu'elle pensait.

---

<sup>61</sup> Ibidem, p.4.

## Opinion des sphères dirigeantes et divisions entre l'Union européenne et les Etats-Unis

Quels que soient les défauts, en terme de généralisations, de l'ouvrage de Kagan, il met en évidence un point crucial concernant les communautés politiques européennes et américaines. Tandis qu'à Washington, il existe un groupe important et apparemment croissant prônant l'exercice unilatéral du pouvoir et agissant avec ses alliés lorsqu'il l'estime nécessaire, l'Europe de droite comme de gauche est dominée par les multilatéralistes qui ne souhaitent pas voir les Etats-Unis intervenir sans un recours à la législation et aux institutions internationales : la récente déclaration de compromis sur la crise irakienne au cours du sommet européen d'Athènes (alors que les gouvernements conservateurs sont majoritaires en Europe occidentale) en est une bonne démonstration.

Il est intéressant de noter que l'insistance actuelle des Européens sur l'importance des Nations unies et de la législation internationale est purement instrumentale : représente-t-elle un réel attachement à ces aspects de l'ordre international ou est-elle motivée uniquement par un désir de les utiliser comme un moyen coercitif à l'encontre des Etats-Unis dont la puissance militaire est inégalée (les cordes dont se servent les Lilliputiens pour ficeler Gulliver, pour employer une métaphore souvent utilisée) ? Il suffit de regarder l'intervention au Kosovo, largement soutenue par la majorité des Européens, pour trouver un exemple de crise régionale traitée sans les Nations unies. Pour certains, l'opposition de l'Union européenne aux Etats-Unis comporte une part d'opportunisme dans les domaines mêmes où elle semble penser que l'entente faciliterait les choses<sup>62</sup>.

Cependant, il reste généralement vrai que l'Union européenne en tant que construction économique et politique symbolise l'importance accordée aux règles et aux normes largement acceptées et qu'elle a permis de convaincre les Etats membres d'agir par le biais de forums

---

<sup>62</sup> Sur les questions environnementales, l'Union européenne a maintenu sa position sans tenir compte de celle des Etats-Unis, ou plutôt à cause d'elle. Outre ses convictions en la matière, elle savait qu'il s'agissait d'un domaine, les produits alimentaires génétiquement modifiés par exemple, dans lequel l'opinion européenne était fermement opposée à tout geste significatif en faveur de la politique de Bush, là où l'on pouvait en fait gagner facilement des points sur le plan politique. Il est aisément pour les Européens d'afficher leur unité sur une question où les Etats-Unis semblent se comporter de manière égoïste et à court terme, et où, bien entendu, les intérêts européens – sur l'énergie, la protection sociale et l'activité économique – divergent nettement. Chris Hill, « EU Foreign Policy since 11 September 2001: Renationalising or Regrouping? », Première conférence annuelle sur l'Europe au Centre du monde, Université de Liverpool, 24 octobre 2002.

multilatéraux. Cela ne signifie pas que les (nombreuses) critiques, y compris celle de Kagan, qui soulignent le niveau relativement faible des dépenses militaires, de la coordination des actions et de la recherche/développement soient injustifiées. Comme l'a reconnu Javier Solana dans son récent discours à Harvard, la tâche n'est pas terminée. Cependant, comme l'ont indiqué Solana lui-même et d'autres personnalités et observateurs clés, augmenter simplement les dépenses n'est pas une solution raisonnable<sup>63</sup>.

## **Un pouvoir différent pour des pouvoirs différents**

L'une des grandes faiblesses du livre de Kagan est son appréciation unidimensionnelle du pouvoir<sup>64</sup>. L'Union européenne est considérée comme faible car elle ne choisit pas de développer et d'exercer une puissance militaire conventionnelle à la manière des Etats-Unis. Cependant, on peut y apporter un certain nombre de réponses :

- Premièrement, cette approche apparaît beaucoup trop simpliste. Les Européens n'ont pas rejeté l'usage de la force militaire. Leurs troupes ont participé de manière significative à la guerre en Afghanistan et à des missions de maintien de la paix, comme à Kaboul ou en Macédoine. Ces dernières, quoique à petite échelle, pourraient avoir plus de poids militairement. N'oublions pas en outre la participation importante des Britanniques à la guerre du Golfe.
- Deuxièmement, la manière réellement appropriée de s'attaquer à la menace que représente le terrorisme international et à celle que constitue pour la sécurité la prolifération potentielle des armes de destruction massive dans les Etats au comportement préoccupant est loin d'être claire. En effet, la tentative du président Bush de lier ces deux problèmes dans son discours sur l'état de l'Union en 2002 a inquiété de nombreux observateurs en Europe. Le pouvoir de défendre les intérêts nationaux pourrait venir

---

<sup>63</sup> « En ce qui concerne la sécurité contemporaine, il n'existe pas d'« unité de compte » standard. Quelle sécurité supplémentaire un porte-avions apporte-t-il ? Est-ce plus ou moins qu'en dépensant un montant équivalent pour le maintien de la paix ou la reconstruction des Etats sans gouvernement ? », Solana, « Mars and Venus reconciled: a new era for transatlantic relations », 7 avril 2003, Kennedy School of Government, Université de Harvard.

<sup>64</sup> Remarque bien argumentée émise dans une critique du *Paradise and Power* de Kagan par Mark Leonard dans *New Statesman and Society*, 17 mars 2003.

autant d'un réseau de renseignement et d'une force de police de premier ordre que de missiles guidés par laser.

- Troisièmement, le pouvoir s'exerce souvent par le biais de l'influence et celle-ci peut se développer à travers un certain nombre d'instruments « incitatifs », tels l'aide conditionnelle ou l'accès préférentiel aux marchés. L'Union européenne devenant rapidement le bloc commercial le plus important du monde, son pouvoir en la matière acquiert un poids considérable, comme on s'en aperçoit de plus en plus en Palestine et en Iran par exemple<sup>65</sup>.
- Enfin, l'Europe et les Etats-Unis ne sont pas tant divisés par des valeurs conflictuelles que par des points de vue différents sur les moyens les plus appropriés d'atteindre leurs objectifs internationaux.

---

<sup>65</sup> Cf. Everts, op. cit. et Andrew Rathmell et al., « A New Persian Gulf Security System », RAND Issue Paper, 2003.

## Recommandations

L'Union elle-même ne contrôle pas complètement la situation actuelle ou son évolution possible.

- L'attitude des Etats-Unis, non seulement sur les sujets qui préoccupent particulièrement les Européens – notamment le conflit israélo-palestinien – mais également face à leurs alliés européens jouera un rôle primordial. Parler de « punir » les Etats qui ont entravé la phase de la préparation à la guerre du Golfe n'est guère constructif à l'heure où il est impératif de restaurer les relations transatlantiques.
- En outre, l'Union dépend étroitement du consensus entre ses Etats membres pour pouvoir fonctionner efficacement. Conséquence fondamentale et indéniable de la crise irakienne, un fossé s'est creusé entre les deux grandes puissances militaires européennes, le Royaume-Uni et la France. Il ne nous appartient pas de suggérer, entre autres recommandations, que cette relation soit restaurée dès que possible. Cependant, les discussions à la Convention et ailleurs concernant les propositions institutionnelles visant à améliorer l'efficacité de la PESC et de la PESD paraissent incongrues au moment où les deux Etats dont la participation active est cruciale pour l'efficacité de ces politiques sont en désaccord.

L'on peut néanmoins avancer trois recommandations générales sur ce que les Européens pourraient et devraient faire pour relancer la PESC / PESD :

### **1. Le multilatéralisme en pratique**

Il ressort nettement de l'analyse ci-dessus que, quelles que soient leurs différences sur des questions précises, tous les Etats membres de l'Union européenne partagent le même objectif : essayer de garantir que les Etats-Unis agissent par le biais des institutions multilatérales plutôt qu'en menant des initiatives de politique étrangère unilatéralistes. Afin de mener cette tâche

avec plus d'efficacité, ils doivent eux-mêmes réussir à travailler collectivement à travers ces organisations dans leurs propres relations. La « lettre des Huit » et le mini-sommet sur la défense prévu fin avril n'ont servi qu'à ébranler la solidarité européenne. Ce faisant, les Européens ont facilité la tâche des Américains qui tiennent à continuer à diviser pour mieux régner au sein du « Vieux Continent ». Leur argument en faveur de la nécessité du multilatéralisme dans les affaires internationales a en outre perdu toute crédibilité. Comme Philip Stephens l'a déclaré récemment : « La présomption de la France et de l'Allemagne selon laquelle elles pouvaient parler pour l'Europe à la suite de la trahison publique de l'Espagne et la Grande-Bretagne n'ont réussi qu'à faire sourire les unilatéralistes de Washington »<sup>66</sup>.

Un moyen possible de circonscrire les initiatives unilatéralistes ou des groupes minoritaires destinées à saper la solidarité de l'Union serait de définir plus étroitement la portée des ambitions politiques extérieures de l'Union. L'Union européenne, et la Communauté européenne avant elle, a toujours montré une tendance à se définir en termes d'aspirations. Les clauses concernant les mécanismes de la PESC dans le Traité de Maastricht et la volonté de faire avancer et de construire – avec l'aval du Conseil de l'Union européenne – une défense commune en sont un exemple représentatif. Une telle approche tend cependant à créer de faux espoirs. Alors qu'elle ne cause pas de difficulté particulière en matière de politique intérieure, elle n'est pas sans danger en politique extérieure, comme l'ont souligné les multiples articles déplorant la disparition de la PESC après la crise irakienne. Identifier clairement les problèmes sur lesquels l'Union interviendra et ceux qui seront laissés essentiellement aux Etats membres (peut-être dans le contexte de l'étude de sages que nous proposons ci-dessous) pourrait constituer un moyen d'éviter les déceptions.

## **2. Les institutions de l'Union européenne et la PESC**

Le présent document n'a pas pour objet de donner des recommandations détaillées pour un changement des institutions de l'Union européenne. L'état actuel des relations donne toutefois matière à réfléchir à deux aspects au moins de l'architecture institutionnelle de l'Union.

---

<sup>66</sup> « Capital E », E. Sharp, avril 2003.

- La création d'un poste de ministre européen des Affaires étrangères / président du Conseil européen avec des attributions de politique étrangère. Des divisions opposent indéniablement les Etats membres européens sur l'un des aspects les plus importants de politique étrangère, les relations avec les Etats-Unis. Elles ne disparaîtront pas simplement avec la résolution finale de la crise irakienne. Ainsi, affirmer ou prétendre que l'Europe créera des institutions qui lui permettront de s'exprimer d'une seule voix est un point qui doit être traité avec prudence pour les raisons auxquelles nous faisons allusion dans notre discussion sur la nécessité de définir le champ de la PESC. Il est notamment inconcevable que les Etats membres les plus importants s'inclinent devant un président du Conseil européen ou un ministre européen des Affaires étrangères, quel qu'il soit. Il convient donc de garantir, en termes de représentation et d'institution, une souplesse suffisante à l'ensemble du système européen de politique étrangère de sorte que chaque action unilatérale (il y en aura d'autres) ne soit pas assimilée à un échec de la nouvelle institution.
- La présidence de l'Union européenne ne devrait en aucun cas être ignorée, même si elle n'est pas assumée par l'un des Etats membres les plus importants. C'est ce qui s'est passé à la fois dans les préparations de la « lettre des Huit » – où la présidence n'a pas été consultée (même si les signataires prétendaient parler au nom de l'« Europe ») – et au cours du récent sommet d'Athènes, lors duquel la déclaration aurait été rédigée à l'avance par la France, le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Allemagne. Les institutions créées pour faciliter la conduite de politiques multilatérales devraient être consultées pour l'élaboration de ces politiques afin de ne pas attiser la colère des Etats membres de plus petite taille et afin que l'Europe mette en pratique ce qu'elle recommande aux Etats-Unis.

### **3. Etre plus clair sur les objectifs stratégiques : vers un «Plan de sécurité européen» ?**

Afin que l'Union européenne soit en mesure d'agir plus efficacement envers les Etats-Unis et dans les relations internationales au sens large, un effort plus soutenu doit être fait pour identifier la position de l'Union sur les grandes questions mondiales. Il a été en particulier

reproché à l'UE – notamment par les Etats-Unis – de se montrer trop préoccupée par son propre développement interne, ce qui a engendré une tendance à l'introspection. Cela empêcherait l'Union d'être claire sur sa position stratégique dans l'environnement géopolitique actuel<sup>67</sup>.

Nous recommandons que des mesures soient prises pour identifier les questions déterminantes de sécurité internationale et le degré de consensus existant entre les Etats membres sur les mesures à prendre. La dernière réunion sur les armes de destruction massive a constitué une première étape intéressante et importante dans la bonne direction, qui doit toutefois se poursuivre de manière beaucoup plus systématique et plus large. L'Union européenne devrait désigner un groupe d'experts confirmés capables d'effectuer une telle enquête et d'examiner la possibilité d'élaborer pour l'Union un « Plan de sécurité » européen à l'image de celui des Etats-Unis. Ce groupe aurait pour mission d'identifier la provenance et la nature des menaces potentielles pesant sur la sécurité européenne et il émettrait des recommandations sur le meilleur moyen de les traiter. Cela constituerait une tentative concertée de la part de l'Union, au-delà des réponses immédiates aux crises internationales. C'est uniquement dans ce contexte d'évaluation stratégique que des programmes de développement de la PESC ou de la PESD peuvent être mis en place avec efficacité.

Les plus sceptiques souligneront peut-être que de par la nature même de l'Union européenne, un Plan de sécurité serait inutile et que, dans le cas du terrorisme, certains Etats membres – actuellement le Royaume-Uni, l'Espagne et l'Italie – pourraient constituer des cibles plus probables et devraient procéder à une évaluation appropriée de leur sécurité nationale. Nous ne suggérons pas que la planification au niveau national soit arrêtée ou supplantée. Au contraire, elle devrait contribuer à l'évaluation globale. Cependant, comme l'a démontré la lutte contre les auteurs des attentats du 11 septembre 2001, de nombreux domaines nécessitent une coopération entre Etats pour davantage d'efficacité. Le terrorisme ne constitue qu'un seul domaine du Plan de Sécurité. Il existe bien d'autres questions de sécurité, touchant à

---

<sup>67</sup> Comme le dit Richard Haass, directeur de la politique et de la planification au département d'État des Etats-Unis : « Nous bénéficions de relations et d'alliances fortes dans le monde, mais il n'existe pas d'« accord » de puissances qui partagent les mêmes opinions sur le consensus, les institutions, et les capacités permettant de garantir le bon fonctionnement du système international... Au contraire, l'Europe d'aujourd'hui est occupée à finaliser son propre développement interne » (« From Reluctant to Resolute: American Foreign Policy after September 11 », Discours au Conseil des relations étrangères de Chicago, 26 juin 2002).

l'environnement politique, économique, militaire et technologique international, qui méritent considération.

## Postface

Le présent document a été rédigé à la demande de la Présidence grecque de l'Union européenne pour servir de base de travail à la réunion informelle des ministres des Affaires étrangères qui s'est tenue les 2 et 3 mai 2003. Lors de cette réunion, les ministres ont convenu de demander au Haut Représentant de l'Union européenne pour la PESC, Javier Solana, de commencer à travailler sur le développement d'une politique de sécurité européenne intégrant les conditions précises du recours à la force.

Cela représente un pas dans la bonne direction, au sens où, comme nous l'avons souligné dans nos recommandations, la politique extérieure de l'Union européenne a besoin d'un cadre d'action plus explicite sous la forme d'un Plan de sécurité. Nos réserves concernent le processus plus que le résultat souhaité. Les problèmes inhérents à la politique de sécurité et à la politique étrangère de l'Union européenne – parmi lesquels les relations transatlantiques représentent un élément crucial – proviennent dans l'ensemble des divisions entre les Etats membres sur des questions aussi variées que les conditions appropriées pour le recours à la force ou la nature des relations avec les Etats-Unis à laquelle l'Union européenne devrait aspirer.

Cependant, il est impératif que les Etats membres eux-mêmes soient impliqués dans la formulation de ce Plan de sécurité, d'une part pour les encourager à se sentir parties prenantes et d'autre part, parce que seuls les Etats membres eux-mêmes peuvent décider de travailler ensemble. Cela ne représente en aucun cas une critique de M. Solana lui-même, qui a obtenu des résultats nettement supérieurs à ce que l'on pensait lorsque le poste de Haut Représentant de l'Union européenne pour la PESC a été créé dans le traité d'Amsterdam. Il s'agit plutôt d'accepter la réalité : les Etats membres sont les acteurs déterminants de la politique étrangère et de sécurité commune et ils doivent donc décider dans quelle mesure ils souhaitent coopérer dans ces domaines.

Par conséquent, les capitales nationales doivent être encouragées à travailler ensemble à la conception du cadre définissant l'engagement de l'Union dans la sécurité. Comme nous le recommandons plus haut, elles pourraient y parvenir en intervenant directement ou en sollicitant la participation d'experts de différents Etats membres. La restauration de l'ancien Comité politique constituerait une mesure à plus long terme qui encouragerait une convergence et une participation plus importantes de la part des institutions nationales de politique étrangère. Cela permettrait de réunir les décideurs politiques des ministères des Affaires étrangères nationaux et offrirait un excellent moyen de coordonner les positions nationales en matière de politique étrangère. Ces réunions pourraient être présidées par le Haut Représentant de l'Union européenne pour la PESC. Le comité Delors chargé de discuter des modalités de l'UEM, qui impliquait la participation des principaux décideurs nationaux dans le domaine politique concerné, au sein d'un comité présidé par un représentant officiel reconnu de l'Union européenne est un modèle à suivre.

L'évolution récente des relations entre l'Union européenne et les Etats-Unis illustre l'importance des affaires étrangères mais également le fait que le consensus entre les Etats membres est une condition *sine qua non* de l'efficacité de l'Union européenne dans ce domaine. Il est irréaliste de s'attendre à ce qu'un accord sur tous les aspects des affaires de sécurité puisse être imposé *de facto* ou en tout cas obtenu à court terme. Il est donc essentiel que des mesures soient prises non seulement pour identifier les domaines d'intérêt commun et de consensus, mais également pour continuer à favoriser la convergence par une interaction régulière entre les représentants officiels nationaux. L'Union et ses Etats membres doivent tirer les enseignements de la difficile expérience de ces derniers mois et travailler à améliorer l'efficacité de la politique extérieure de l'UE.

## Bibliographie

### Discours, interventions

Bush, George W., 'A Distinctly American Internationalism', Ronald Reagan Presidential Library, Simi Valley, California, November 19, 1999

Bush, George W., State of the Union Address, January 29, 2002

Cimoszewicz, Włodzimierz, 'The future of the Common Foreign and Security Policy', lecture at the Friedrich Ebert Foundation, Berlin, March 12, 2003

De Villepin, Dominique, 'Law, Force and Justice', Alastair Buchan address to the International Institute of Strategic Studies, London, March 27, 2003

Fischer, Joschka, Speech in the German Bundestag, March 20, 2003

Haas, Richard, 'From Reluctant to Resolute: American Foreign Policy after September 11', speech at the Chicago Council on Foreign Relations, June 26, 2002

Krauthammer, Charles, 'American unilateralism', speech given at the third annual Hillsdale College Churchill Dinner, December 2002

Michel, Louis, 'Transatlantic relations', speech at the University of Liège, January 24, 2003 - 04-24

Patten, Chris, 'America and Europe: an essential partnership', speech at the Chicago Council on Foreign Relations, October 3, 2002

'Repairing the rift: the United States and Europe after Iraq', transcript of the roundtable at the Brookings Institution, April 3, 2003

Solana, Javier, 'Mars and Venus reconciled: a new era for transatlantic relations', speech at the Kennedy School of Government, Harvard University, April 7, 2003

Verhofstadt, Guy, 'A call for a new Atlanticism', speech in The Hague, February 19, 2003-04-24

### Articles

Blinken, Anthony J., 'The False Crisis over the Atlantic', *Foreign Affairs* 80/3 (2001)

Clark, Wesley, 'An Army of One', *The Washington Monthly*, September 2002

Everts, Steven, 'Managing divergence in transatlantic foreign policy', Centre for European Reform working paper, February 2001.40

Everts, Steven, 'The EU and the Middle East: a call for action', Centre for European Reform working paper, January 2003

Garton Ash, Timothy, 'Anti-Europeanism in America', *New York Review of Books*, February 13, 2003

Grant, Charles and François Heisbourg, 'How should Europe respond to the new America?', *Prospect*, March 2003

Hassner, Pierre, 'The United States: the empire of force or the force of empire', Chaillot Paper 54 (2002)

Judt, Tony, 'America and the World', review essay, *New York Review of Books*, April 10, 2003

Kagan, Robert, 'Power and Weakness', *Policy Review* 113 (2002). Extended into *Paradise and Power: America and Europe in the New World Order* (Atlantic Books, 2003)

Malone, David and Yuen Foon Khong (eds.), *Unilateralism and US foreign policy: International Perspectives* (Lynne Rienner, 2002)

Nye, Joseph, *The Paradox of American Power: Why the World's Only Superpower Can't Go It Alone* (Oxford University Press, 2002)

Quinlan, Joseph, 'Drifting apart or growing together? The primacy of the transatlantic economy', Center for Transatlantic Relations, Washington (2003)

Rathmell, Andrew, Karasik Theodore and David Gompert, 'A New Persian Gulf Security System', RAND issue paper, 2003

Rice, Condoleezza, 'Promoting the national interest, *Foreign Affairs* 79/1 (2000)

Wallace, William, 'Europe, the necessary partner', *Foreign Affairs* 80/3 (2001)

Wallace, William, 'Living with the hegemon: European dilemmas', Social Science Research Council article

## LISTE DES "ETUDES ET RECHERCHES" DEJA PARUES

(Les plus récentes sont disponibles sur le site Internet de Notre Europe :  
<http://www.notre-europe.asso.fr/Publications.htm#Etudes>)

- **Grands et petits Etats dans l'Union européenne : réinventer l'équilibre** (Kalypso Nicolaïdis et Paul Magnette)  
Disponible en français et anglais (mai 2003).
- **L'investissement direct vers les nouveaux Etats adhérents d'Europe centrale et orientale : ce que l'élargissement pourrait changer** (Bérénice Picciotto)  
Disponible en français et anglais (mai 2003).
- **La nouvelle architecture de l'Union européenne : une troisième voie franco-allemande ?** (Renaud Dehoussé, Andreas Maurer, Jean Nestor, Jean-Louis Quermonne et Joachim Schild)  
Disponible en français et anglais (avril 2003).
- **Un nouveau mécanisme de coopération renforcée pour l'Union européenne élargie** (Eric Philippart)  
Disponible en français et anglais (mars 2003).
- **La Grèce, l'Union européenne et la présidence 2003** (George Pagoulatos)  
Disponible en français et anglais (décembre 2002).
- **La question du gouvernement européen** (Jean-Louis Quermonne)  
Disponible en français et anglais (décembre 2002).
- **Le Conseil européen** (Philippe de Schoutheete et Helen Wallace)  
Disponible en français et anglais (septembre 2002).
- **Les Danois, l'Union européenne et la prochaine présidence** (Søren Dosenrode)  
Disponible en français et anglais (juin 2002)
- **Réformes sur la voie de la décentralisation pour trois pays d'Europe Centrale et Orientale candidats à l'adhésion, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque (1999-2001)** (Michal Illner)  
Disponible en français et en anglais (juin 2002).
- **Les racines internes de la politique européenne de l'Espagne et la présidence espagnole en 2002** (Carlos Closa)  
Disponible en français, anglais et espagnol (décembre 2001).
- **La Convention pour l'élaboration de la Charte des droits fondamentaux : une méthode d'avenir ?** (Florence Deloche-Gaudez)  
Disponible en français et anglais (décembre 2001).
- **L'approche fédérative de l'Union européenne ou la quête d'un fédéralisme européen inédit** (Dusan Sidjanski).  
Disponible en français, anglais et allemand. (juillet 2001).

- ***La présidence belge 2001*** (*Lieven de Winter et Huri Türsan*).  
Disponible en français et anglais (juin 2001).
- ***Le débat suédois sur l'Europe*** (*Olof Petersson*).  
Disponible en français, anglais et suédois (décembre 2000).
- ***Un élargissement pas comme les autres ... Réflexions sur les spécificités des pays candidats d'Europe Centrale et Orientale*** (*Franciszek Draus*).  
Disponible en français, anglais et allemand (novembre 2000).
- ***Les Français et l'Europe, l'état du débat européen en France à l'ouverture de la présidence française*** (*Jean-Louis Arnaud*).  
Disponible en français, anglais et allemand (juillet 2000).
- ***Portugal 2000 : la voie européenne*** (*Alvaro de Vasconcelos*).  
Disponible en français, anglais et portugais (janvier 2000).
- ***Le débat intellectuel finlandais sur l'Union européenne*** (*Esa Stenberg*).  
Disponible en français, anglais et finlandais (août 1999).
- ***Le système de la réserve fédérale américaine : fonctionnement et accountability*** (*Axel Krause*).  
Disponible en français, anglais et allemand (avril 1999).
- ***Réussir l'Union Economique et Monétaire*** (partenariat *Notre Europe - Centro Europa Ricerche*).  
Disponible en français, anglais, allemand et italien (mars 1999).
- ***Le débat intellectuel sur l'Europe au Royaume-Uni*** (*Stephen George*).  
Disponible en français, anglais et allemand (octobre 1998).
- ***Le Royaume-Uni dans l'Europe de demain***, (*Centre for European Reform, Lionel Barber*).  
Disponible en français, anglais et allemand (avril 1998).
- ***L'Europe sociale. Historique et état des lieux*** (*Jean-Louis. Arnaud*)  
Disponible en français et anglais (juillet 1997).
- ***Les coopérations renforcées : une fausse bonne idée ?*** (*Françoise de la Serre et Helen Wallace*).  
Disponible en français et en anglais (septembre 97).
- ***Déficit de croissance et chômage : le coût de la non-coopération*** (*Pierre-Alain Muet*).  
Disponible en français, anglais et allemand (avril 1997).